

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10515

Mardi 20 Mai 2025

Déclaration du Conseil national de l'USFP

- *Appel à la communauté internationale pour qu'elle assume pleinement sa responsabilité morale et politique en mettant un terme immédiat au génocide contre le peuple palestinien*
- *Pour une réforme électorale fondée sur la transparence et la représentativité parlementaire*
- *Défendre sans relâche l'intégrité territoriale du Royaume et son droit indéniable pour la mise en œuvre du plan d'autonomie sous souveraineté nationale*
- *Transformer la motion de censure avortée en une mobilisation populaire contre le gouvernement de l'hégémonisme*



Page 2

Participation de la Chabiba Ittihadia au Conseil international de l'USY au Kosovo

Une percée stratégique et un nouvel espace en faveur de la position marocaine

Page 2



Rabat abrite les travaux de la 5^{ème} réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à Deux Etats

Page 4

Participation de la Chabiba Ittihadia au Conseil international de l'IUSY au Kosovo

Une percée stratégique et un nouvel espace en faveur de la position marocaine

Actualité



Malgré les difficultés logistiques et administratives pour assister au conseil de la IUSY au Kosovo, la Chabiba Ittihadia fidèle à sa tradition de présence active dans les instances de la IUSY a pu participer aux travaux du Conseil international de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) tenu Pristina.

En raison des contraintes susmentionnées, la délégation s'est limitée à la participation du Secrétaire général de la Chabiba Ittihadya Fadi Loukili Asraoui, qui a assumé une lourde responsabilité en menant un travail exceptionnel de communication, d'influence et de négociation avec les différentes délégations participantes.

L'IUSY représente l'un des plus anciens espaces internationaux dédiés aux jeunes socialistes et radicaux. Historiquement, cette structure s'était positionnée en faveur de la thèse du Polisario, notamment en raison du soutien traditionnel des jeunes d'Europe du Nord, ainsi que de certaines jeunes d'Amérique latine. Dans ce contexte, les avancées politiques accumulées par la Chabiba Ittihadia depuis le dernier congrès tenu au Panama constituent une évolution qualitative dans le positionnement de la jeunesse marocaine au sein de cette organisation.

Lors de ce Conseil international, la Chabiba Ittihadia a réussi à faire adopter quatre projets de résolutions, ayant obtenu respectivement 64, 54, 52 et 50 voix pour, contre 14, 22, 16 et 22 voix opposées. Le projet de résolution le plus marquant, fut celui « Pour une paix juste, durable et souveraine en Afrique », comportant un passage explicite sur le res-

pect de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale sur le continent africain.

Parallèlement, la jeunesse du groupe séparatiste a rencontré des difficultés pour faire adopter ses résolutions hostiles envers le Maroc, témoignant d'un soutien considérablement réduit par rapport aux précédentes positions. Leurs initiatives, qui étaient habituellement presque unanimes, n'ont même pas atteint 50 % des voix cette fois-ci. De plus, le projet du titre provocateur « 50 ans d'occupation » n'a été adopté qu'après l'intégration d'amendements significatifs proposés par la Chabiba Ittihadia et ses alliés, ce qui a atténué toute hostilité à l'égard du Maroc. En parallèle, la jeunesse séparatiste n'a pas réussi à faire accepter le moindre amendement dans les projets soumis par la jeunesse marocaine.

Les observateurs ont noté le dynamisme de la Chabiba Ittihadia, dont le Secrétaire général Fadi Wakili Asraoui a joué un rôle central dans la mobilisation du soutien de plusieurs jeunes, notamment celles d'Amérique latine, d'un certain nombre de jeunes arabes, ainsi que de certaines jeunes européennes, ce qui a grandement perturbé les calculs du Polisario.

Dynamique latino-américaine : un tournant stratégique en faveur du Maroc

La Chabiba Ittihadia a réussi une percée remarquable au sein des jeunes latino-américaines, comme en témoigne le soutien apporté par des pays influents tels que le Panama, le Mexique, la Colombie, la République dominicaine et le Venezuela. Ce revirement straté-

gique dans des positions autrefois considérées comme proches du camp pro-séparatiste illustre l'efficacité du travail important mené par le parti et sa jeunesse en Amérique latine, travail qui commence désormais à porter ses fruits dans les instances internationales.

Dans ce contexte, il convient de signaler que le Kurdistan d'Irak a voté en faveur du Maroc, tandis que les jeunes du Kurdistan turc et du Kurdistan iranien ont choisi de s'abstenir.

Une bataille organisationnelle tendue à l'IUSY :

Le Conseil a vu l'élection de la Tunisienne Hend Mghith à la tête de la présidence et du secrétariat général de l'IUSY, une première historique au sein de l'organisation. Son élection à une large majorité a été perçue comme la consécration de la nouvelle orientation de l'IUSY, et devrait permettre de se préparer pour le prochain congrès dans un climat organisationnel plus harmonieux.

Analyse politique des chiffres et des résultats du vote : gains numériques et mutations symboliques

Une lecture approfondie des résultats du vote montre que les quatre projets de la Chabiba Ittihadia ont obtenu des scores élevés, reflétant une transformation qualitative dans l'équilibre des soutiens au sein de l'IUSY. Le projet le plus important, relatif à la souveraineté des États africains, a obtenu 64 voix favorables contre 14, soit plus de 82 % des voix exprimées en faveur de la position marocaine. Les autres projets ont reçu respectivement 54, 52 et 50 voix favorables contre 22, 16 et 22 voix opposées, ce qui traduit une certaine sta-

bilité du bloc de soutien et un recul notable du nombre d'opposants.

À l'inverse, la jeunesse du Polisario n'a pu recueillir que 36 voix pour son projet le plus virulent contre le Maroc, contre 26 voix opposées et 16 abstentions. Cela signifie que 42 voix (soit près de 54 %) ne se sont pas prononcées en faveur du projet, tandis que seules 46 % l'ont soutenu. Quant à leur second projet, il a obtenu 40 voix favorables, mais les 18 abstentions et 18 oppositions indiquent une érosion significative de leur base de soutien, notamment parmi les jeunes traditionnellement proches du front séparatiste.

La comparaison directe révèle que le score le plus élevé atteint par la jeunesse du Polisario (40 voix) est inférieur de 24 voix à celui atteint par la Chabiba Ittihadia (64 voix), illustrant ainsi l'élargissement de l'écart politique entre les deux camps au sein de l'organisation, pour la première fois depuis plusieurs années.

Par ailleurs, le fait que 16 voix se soient abstenues de soutenir le projet du Polisario – portant le titre explicite de « 50 ans d'occupation » – revêt une signification politique importante. Dans ce genre de dossiers, l'abstention ne traduit pas nécessairement une neutralité, mais peut souvent être interprétée comme un rejet implicite ou une réserve manifeste. Ainsi, une lecture politique approfondie de ces résultats met en lumière une progression réelle de la position marocaine dans un espace international longtemps considéré comme hostile, et confirme que l'avenir de l'IUSY ne peut désormais se construire qu'en intégrant pleinement la légitimité du positionnement marocain.

Déclaration du Conseil national de l'Union socialiste des forces populaires

■ *Appel à la communauté internationale pour qu'elle assume pleinement sa responsabilité morale et politique en mettant un terme immédiat au génocide contre le peuple palestinien*

■ *Pour une réforme électorale fondée sur la transparence et la représentativité parlementaire*

■ *Défendre sans relâche l'intégrité territoriale du Royaume et son droit indéniable pour la mise en œuvre du plan d'autonomie sous souveraineté nationale*

■ *Transformer la motion de censure avortée en une mobilisation populaire contre le gouvernement de l'hégémonisme*

À l'invitation du Bureau politique du parti, le Conseil national de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) a tenu une session ordinaire samedi 17 mai 2025, au siège central du parti à Rabat.

Après avoir écouté l'allocution du président du Conseil national, Habib El Malki, ainsi que l'exposé politique du Premier secrétaire du parti, Driss Lachgar — tous deux suivis de débats riches, approfondis et hautement responsables — les membres du Conseil national, conscients des enjeux internationaux, régionaux et nationaux à tous les niveaux, et saluant les contenus denses des deux interventions, annoncent ce qui suit :

1. Une inquiétude profonde face à la tragédie palestinienne

Les militantes et militants de l'Union socialiste expriment leur vive préoccupation face à l'aggravation dramatique de la situation en Palestine, marquée par une guerre d'extermination qui continue de faucher les vies des enfants de la Cisjordanie, de Gaza et de la Ville Sainte d'Al-Qods. Le Conseil national déplore la complexification du contexte régional et les calculs des grandes puissances qui se font au détriment de l'initiative palestinienne et de la souveraineté de sa décision nationale, au service d'agendas contraires aux aspirations du peuple palestinien à établir son Etat indépendant.

2. Un appel pressant à la communauté internationale

Le Conseil national en appelle aux institutions et instances internationales à assumer pleinement leur responsabilité morale et politique, pour imposer un arrêt immédiat de cette guerre génocidaire. Il réclame la libre entrée des aides humanitaires, médicales et alimentaires, ainsi que la création des conditions nécessaires à la reconstruction et à la cessation immédiate du projet criminel de déplacement forcé, dans la perspective de relancer un processus politique crédible.

3. Fidélité indéfectible à l'Organisation de libération de la Palestine

L'Union socialiste réaffirme son attachement indéfectible à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seule représentante légitime du peuple palestinien, conformément aux choix nationaux palestiniens et aux décisions arabes et internationales. L'OLP demeure le foyer politique et militant suprême de l'unité et de la réconciliation palestiniennes, à la fois sur le terrain, dans la lutte, et dans les institutions. C'est là une condition sine qua non pour engager le combat de la libération et concrétiser l'objectif fondamental : l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967, avec Al-Qods Est pour capitale.

4. Une commémoration de la Marche

Verte, dans la continuité du combat pour l'unité nationale

Le Conseil national s'est réuni dans le cadre des préparatifs pour la commémoration du 50e anniversaire de la glorieuse Marche Verte et de la libération de nos provinces du Sud. En rappelant la résilience historique du Maroc — Roi, peuple, Forces Armées Royales, Gendarmerie Royale, Forces auxiliaires, et tous les corps de sécurité et de défense nationale — face aux complots successifs visant à porter atteinte à notre intégrité territoriale et nationale, le Conseil :

Salue avec une grande fierté l'efficacité de la diplomatie Royale, sage, clairvoyante, courageuse et sereine, qui a permis de consolider l'unité territoriale du Royaume. Cette diplomatie a permis au Maroc non seulement de gérer les contraintes, mais surtout de transformer les données sur le terrain, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Elle a consacré le statut du Maroc comme puissance régionale et acteur respecté dans le concert des nations.

Loue la dynamique active de la diplomatie partisane de l'USFP, qui s'inscrit dans la droite ligne des appels de Sa Majesté le Roi. Cette mobilisation exprime la conviction constante de notre parti à défendre la première Cause nationale sur toutes les scènes, régionales, continentales et internationales.

Réaffirme que l'USFP poursuivra, avec détermination, la bataille de la défense du droit historique et légitime du Maroc, jusqu'à la clôture définitive de ce dossier par la mise en œuvre de l'initiative d'autonomie sous souveraineté marocaine.

5. Une critique frontale de l'état politique actuel

S'agissant de la situation politique intérieure, le Conseil national :

Constate que, depuis les élections du 8 septembre 2021, la gestion du champ politique est marquée par une mainmise hégémonique sur les institutions élues à tous les niveaux — national, régional, provincial et local — et par une fermeture systématique de l'espace politique à toute forme de pluralisme réel.

Dénonce le déséquilibre institutionnel, tant entre les différentes institutions qu'au sein de celles-ci. Il relève l'existence d'un hégémonisme absolu et l'imposition d'une logique de parti unique à trois têtes. Ce qui est contraire à l'esprit de la Constitution et aux valeurs du pluralisme politique pour lesquelles le peuple marocain et ses forces vives ont lutté et payé un lourd tribut.

Considère que la réhabilitation de la concurrence démocratique, de l'efficacité institutionnelle et de la véritable expression populaire nécessite un sursaut institutionnel et comportemental, susceptible de réinjecter une vitalité nouvelle dans notre démocratie souffrante. C'est dans cet esprit que notre parti a proposé, par l'intermédiaire de son groupe par-

lementaire, une motion de censure contre le gouvernement — une initiative hélas avortée, mais qui aurait pu constituer une leçon précieuse de culture politique, de pédagogie constitutionnelle et de responsabilisation démocratique.

6. Sur les échéances démocratiques à venir : inquiétudes légitimes et exigences claires

En prévision des prochaines échéances démocratiques que connaîtra notre pays, et à la lumière d'une évaluation objective de la manière dont les scrutins précédents ont été supervisés et organisés, le Conseil national exprime sa profonde inquiétude face au silence persistant du gouvernement, qui n'a toujours pas donné suite aux appels répétés du parti en faveur de l'ouverture d'un dialogue national sérieux et responsable sur l'arsenal juridique et organisationnel encadrant les élections au Maroc.

Dans ce contexte, le Conseil :

Appelle instamment à la création des conditions nécessaires à la réassurance de l'opinion publique et des forces démocratiques, en vue de garantir l'intégrité, la transparence et la crédibilité des prochaines échéances électorales.

Réaffirme avec force la revendication pressante du parti d'un retour à l'adoption de la Commission nationale et des commissions régionales des élections, comme mécanismes encadrant le processus électoral, avec pour critère fondamental d'adhésion la représentation parlementaire effective.

7. L'Union socialiste, voix fidèle des aspirations populaires, dénonce l'échec global du gouvernement

Considérant qu'il incarne une expression authentique des espoirs et revendications du peuple marocain, et plus particulièrement de ses forces populaires, l'USFP dresse un constat

alarmant : celui de l'échec manifeste du gouvernement actuel dans la mise en œuvre effective de la volonté Royale relative à la construction de l'Etat social.

Le Conseil national constate, avec une vive préoccupation, l'impuissance flagrante de l'Exécutif face à la flambée persistante des prix, à l'aggravation du chômage, à la prolifération des formes de précarité, ainsi qu'à l'amplification des inégalités sociales et territoriales.

Dans ce contexte, et alors que le parti prépare son Congrès national et les prochaines échéances démocratiques, il appelle l'ensemble de ses militantes et militants :

D'une part, à une présence soutenue sur tous les fronts du combat institutionnel responsable ;

D'autre part, à transformer la motion de censure avortée en une mobilisation populaire, contre le gouvernement de l'hégémonisme.

8. En route vers le 12ème Congrès national Une étape de renouvellement et de fidélité

Dans le respect des lois encadrant la vie politique nationale, et fidèle à la régularité de sa propre dynamique organisationnelle, le Conseil national, saluant la mobilisation continue de la direction du parti ainsi que celle des différentes structures sectorielles et territoriales — notamment des groupes parlementaires socialistes dans les deux Chambres — exprime sa pleine adhésion à la décision de la direction du parti de convoquer le 12e Congrès national les 17, 18 et 19 octobre 2025.

Il appelle toutes les militantes et tous les militants à faire de ce rendez-vous une étape historique à la hauteur de l'héritage de notre parti, alors que celui-ci se prépare à célébrer le cinquantenaire du Congrès extraordinaire de 1975, moment fondateur qui a vu la naissance de l'Union socialiste des forces populaires.

Vive le Maroc.

Vive l'Union socialiste des forces populaires.

Fait à Rabat, le 17 mai 2025

Commission préparatoire du 12ème Congrès de l'USFP

Ci-dessous la liste des membres de la Commission préparatoire du 12ème Congrès de l'USFP :

Youssef Aïdi : Président de la Commission préparatoire
Abderrahim Chahid : Président de la Commission politique
Mustapha Ajjab : Président de la Commission des lois et des règlements
Tarik El Malki : Président de la Commission économique et sociale
Hanane Rihab : Présidente de la Commission de la question féminine
Fadi Ouakili El Asraoui : Président de la Commission des affaires de la jeunesse et du sport
Saadia Bensahli : Présidente de la Commission culturelle
Mohamed Mouhib : Président de la Commission financière et logistique
Ahmed El Mehdi Mezouari : Président de la Commission administrative
Abdelhamid Jmhri : Président de la Commission de la presse du parti
Aïcha El Gorji : Présidente de la Commission des affaires des Marocains du monde
Khaoula Lachgar : Présidente de la Commission des affaires étrangères

SM le Roi, Amir Al-Mouminine, représenté par le chef du gouvernement à l'inauguration officielle du pontificat du Pape Léon XIV

Le Chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, a représenté Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, à la cérémonie d'inauguration officielle du pontificat du Pape Léon XIV, qui s'est déroulée, dimanche matin, sur la Place Saint-Pierre au Vatican.

Plusieurs Chefs d'État et de gouvernement ont assisté à la cérémonie d'investiture à la mission papale du Pape Léon XIV, élu Chef de l'Église catholique le 8 mai courant.

Au terme de cette cérémonie, M. Akhannouch a salué le Pape Léon XIV, qui a reçu par la suite, dans la basilique Saint-Pierre, les différents chefs de délégation.

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, avait adressé un message de vœux et de félicitations à Sa Sainteté le Pape Léon XIV, à l'occasion de son investiture à la mission papale.

Dans ce message, le Souverain avait



souligné que "le Royaume du Maroc et le Saint-Siège, dépositaires de longues traditions diplomatiques et spirituelles, sont unis par des liens séculaires d'estime et d'entente fraternelle", ajoutant qu'"ils le sont également par leurs engagements actifs en faveur de la paix et du vivre-ensemble".

SM le Roi avait aussi affirmé que "le Royaume, terre de coexistence fraternelle des religions monothéistes, s'emploie sans relâche à promouvoir l'esprit de solidarité et de concorde entre les peuples et les civilisations", exprimant Sa disposition constante pour que "ces liens privilégiés entre le Royaume du Maroc et le Saint-Siège se prolongent dans le même esprit de fraternité, d'amitié et d'entente".

Sa Majesté le Roi avait formé le vœu que ces liens "se renforcent encore davantage en vue de soutenir le dialogue continu entre musulmans et chrétiens sur la base des valeurs humaines universelles et des préceptes communs aux religions monothéistes".

L'OMDH élit son nouveau bureau exécutif



Le Conseil national de l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH) a tenu, le dimanche 18 mai 2025, au siège de l'Organisation à Rabat, sa première réunion après la tenue du 12ème congrès, les 25, 26 et 27 avril derniers.

Lors de cette réunion, présidée par Naoufal Bouamri, il a été procédé à l'élection des membres du bureau exécutif de l'OMDH pour la nouvelle mandature.

Le président de l'OMDH, Naoufal Bouamri, a proposé une liste de membres pour le bureau exécutif, laquelle a été adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil national.

La nouvelle équipe de l'OMDH se compose ainsi :

Président : Naoufal Bouamri.

Vice-président : Ahmed Moubil.

Trésorier : Houssam Hab.

Trésorier adjoint : Reda Filali Hamouz.

Secrétaire générale : Zineb Abou Zouhour.

Secrétaire général adjoint : Ahmed Hammouch.

Les autres membres chargés de missions sont : Abdeljalil Badou, Ahmed Rekraki, Mohamed Taïbi, Mourad Hamdani, Amina El Ghani, Fatima Sebbahi, Kamila Boutamou, Fadoua Amharach et Souad Hamidi.

Il convient de rappeler qu'au début de cette réunion, le nouveau président de l'OMDH, Naoufal Bouamri, a prononcé une allocution dans laquelle il a salué le succès remarquable du dernier congrès, ainsi que l'écho médiatique et institutionnel qu'il a suscité. Il a souligné l'importance de mobiliser l'ensemble des compétences en matière de droits humains au sein de l'OMDH afin de relever les défis actuels, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la défense des droits fondamentaux.

Il a également insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les positions et recommandations issues de la déclaration finale du congrès.

Rabat abrite les travaux de la 5^{ème} réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à Deux États

La 5^{ème} réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à Deux États, se tiendra mardi à Rabat, sous le thème "Maintenir la dynamique du processus de paix : leçons tirées, réussites et perspectives".

Cette réunion, organisée par le Royaume du Maroc en partenariat avec le Royaume des Pays-Bas, connaîtra la participation de hauts responsables politiques et d'envoyés spéciaux, ainsi que d'acteurs et représentants d'organisations internationales engagés pour la Solution à deux États.

Les travaux de cette réunion porteront

sur une série de thématiques, notamment l'impact des processus de paix au Moyen-Orient, les efforts de soutien aux structures de gouvernance de l'État palestinien et les fondements économiques de la paix dans cette région.

Ayant pour objectif de susciter la constitution d'une plateforme de projets, d'initiatives et de réalisations soutenant la perspective d'une paix durable au Moyen-Orient, cette réunion devrait aboutir à des recommandations politiques concrètes visant à soutenir les efforts diplomatiques et à renforcer les conditions propices à la réalisation

de la Solution à deux États.

Les conclusions de cette rencontre contribueront aux travaux de la Conférence de haut niveau pour la solution à deux États, prévue au siège des Nations unies à New York en juin 2025.

Lancée à l'occasion de la Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2024, l'Alliance globale constitue une plateforme diplomatique dédiée à la relance effective du processus de paix israëlo-palestinien. Cette cinquième réunion fait suite à quatre autres organisées à Riyad, Bruxelles, Oslo et au Caire.

L'INPPLC prend part à la première réunion du nouveau Bureau exécutif de l'IAACA

Le président de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), Mohamed Benallou, a pris part à la première réunion du nouveau bureau exécutif de l'Association internationale des autorités anti-corruption (IAACA). Dans un communiqué, l'INPPLC indique que M. Benallou s'est félicité, lors de cette réunion tenue jeudi dernier en distanciel, du niveau de maturité institutionnelle de l'Instance, en vertu de la nouvelle loi, soulignant les nouveaux rôles qu'elle est appelée à jouer au niveau national en matière de lutte contre la corruption, de promotion de la transparence et de consécration des principes d'intégrité et de bonne gouvernance.

Il a également rappelé dans ce sens l'adhésion de l'Instance en faveur du renforcement des capacités et de l'échange d'expériences avec les institutions internationales homologues, tant sur le plan

bilatéral que multilatéral.

Cette réunion a également été l'occasion pour M. Benallou d'exprimer le plein engagement de l'Instance dans le programme de travail de l'Association et sa ferme détermination à participer activement à ses initiatives, notamment celles liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et au recours aux preuves scientifiques dans la lutte contre la corruption.

En outre, M. Benallou a fait part de l'intention de l'Instance d'organiser deux cycles de formation au profit des membres de l'Association, axés autour de l'évaluation de l'impact des stratégies anti-corruption et de l'élaboration d'une cartographie des risques de corruption, poursuit le communiqué.

Au terme de la réunion, le Bureau Exécutif a approuvé un certain nombre de décisions, notamment celles relatives à l'organisation de la prochaine Assemblée générale de l'Association en marge

de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, qui se tiendra en décembre prochain au Qatar.

Cette réunion a, par ailleurs, été l'occasion pour le Bureau exécutif d'accueillir de nouveaux membres au sein de l'Association, à savoir M. Benallou en sa qualité de nouveau président de l'INPPLC, ainsi que des représentants des autorités anti-corruption des Émirats arabes unis et du Brésil.

Fondée en octobre 2006, l'IAACA, qui compte plus de 180 membres représentant les autorités chargées de l'application de la loi, les organismes de lutte contre la corruption, les experts et les représentants d'un certain nombre d'organisations internationales, s'est engagée à promouvoir la mise en œuvre effective de la Convention des Nations unies contre la corruption et à soutenir la coopération internationale dans ce domaine.

Le coût réel de la pollution des océans par les plastiques

Horizon



Le problème de la pollution maritime par les déchets plastiques est apparu pour la première fois dans les années 1970. Au cours du demi-siècle qui s'est écoulé depuis, le problème a pris de plus en plus d'ampleur, comme en témoignent les expéditions scientifiques menées par la Fondation Tara Ocean (dont je suis le directeur exécutif).

Les gros débris, comme les filets de pêche, et leurs effets désastreux sur la vie marine, en sont le symptôme le plus visible. On estime que ces déchets tuent plus d'un million d'oiseaux de mer et plus de 100.000 mammifères marins chaque année, souvent par enchevêtrement ou étouffement. Ils favorisent le transport d'espèces invasives, déclenchant des effets en cascade sur les écosystèmes dans lesquels ils jouent un rôle central.

Moins visibles, mais plus envahissants, les microplastiques ont été retrouvés dans les fosses océaniques les plus profondes et dans tous les types de vie marine. Les microplastiques peuvent, entre autres, modifier les communautés bactériennes et virales et disperser des toxines chimiques dans les chaînes alimentaires (souvent après avoir été ingérées par des organismes marins). Certaines de ces toxines, comme les phtalates, sont associées à la chimie des plastiques, tandis que d'autres, comme les pesticides et les métaux lourds, sont absorbées par le plastique avant qu'il n'atteigne l'océan et n'entre dans la chaîne alimentaire.

La manière dont ces substances toxiques interagissent avec les plastiques a fait l'objet de nombreuses études. Le plastique est composé de monomères qui ont été chimiquement liés pour former de longues chaînes de polymères – l'éthylène, le styrène et le propylène deviennent le po-

lyéthylène, le polystyrène et le polypropylène. Mais le processus de polymérisation est souvent imparfait, et certains des monomères non polymérisés qui restent dans le plastique, comme différents types de styrène et de bisphénol, présentent des risques majeurs pour l'environnement et la santé.

En outre, d'autres additifs chimiques, notamment des plastifiants, des charges, des colorants, des retardateurs de flamme et des antioxydants, sont incorporés dans les formulations de polymères pour en modifier les propriétés. Enfin, des substances ajoutées non intentionnellement (Nias) – impuretés, matières premières utilisées dans la fabrication, sous-produits et produits de dégradation – se lient aux plastiques finis.

Dans la plupart des cas, comme les monomères libres, les additifs et les Nias sont simplement piégés dans l'enchevêtrement des chaînes de polymères, au lieu d'y être chimiquement liés, ils sont plus susceptibles d'être lessivés au cours de la production, de l'utilisation et de l'élimination du plastique, en migrant dans les liquides, les gaz et les solides. Quelque 16.000 molécules de ce type ont été identifiées, mais leurs effets sont encore mal connus, tout comme leur toxicité, qui peut varier en fonction de la façon dont elles sont combinées. Ce que nous savons, c'est qu'un quart de ces 16.000 molécules présentent un risque pour la santé humaine ou l'environnement en perturbant les processus biochimiques des organismes vivants.

Stopper le flux de microplastiques et de polluants toxiques dans les masses d'eau de la planète est une tâche sisyphéenne. Néanmoins, les scientifiques tentent d'endiguer le problème. Par exemple, l'expédition Tara Europa, en coordination avec le Laboratoire européen de biologie moléculaire et plus de

70 institutions scientifiques à travers le continent, a passé les deux dernières années à étudier comment ces substances dangereuses se retrouvent dans les mers et les océans bordant l'Europe. La mission prévoit de partager ses conclusions prochainement.

La production de déchets toxiques et de débris n'est pas la seule façon dont le plastique peut nuire à la santé des océans. L'industrie du plastique est l'un des principaux moteurs du changement climatique, estimée à 3,4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). La production de plastique est en passe de contribuer à 15% des émissions de GES d'ici à 2050, exacerbant le réchauffement climatique et augmentant ainsi les menaces pesant sur la vie marine, qui est sensible à la hausse des températures de l'eau.

Comme le plastique dégrade l'ensemble de la biosphère, et pas seulement les océans, il ne s'agit pas d'un problème de déchets qui peut être résolu par les efforts de recyclage de quelques citoyens soucieux de développement durable. Il s'agit d'une crise systémique qui nécessite une solution à l'échelle de l'économie. Une meilleure approche consiste à considérer le plastique comme l'une des "nouvelles entités" qui ne doivent pas se répandre dans l'environnement. Un point de vue formulé à l'origine par le Centre de résilience de Stockholm dans le cadre de ses travaux sur les frontières planétaires, puis approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies. Tout en reconnaissant l'impossibilité de définir un seuil précis de nocivité, cette approche met en évidence la nécessité d'une réduction drastique de l'utilisation du plastique.

La recherche suggère qu'il serait écono-

miquement possible de réduire de moitié la production mondiale de plastique à un coût qui serait presque certainement inférieur au coût de l'inaction. Mais, selon une étude récente réalisée par des chercheurs de l'université de Californie à Berkeley, même cette réduction ne suffirait pas à limiter le réchauffement climatique à 1,5° Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, l'objectif fixé par l'accord de Paris sur le climat. Au lieu de cela, ils ont constaté que la réalisation de cet objectif nécessiterait une réduction de 75% de la production de plastique par rapport à 2015, date à laquelle l'accord a été adopté.

Pour faire face à cette crise mondiale avec l'urgence nécessaire, il faudra mobiliser les investissements et le soutien pour réduire la production de plastiques à usage unique, augmenter la durée de vie des objets en plastique grâce à la réglementation, et promouvoir la réutilisation et la réparabilité. S'il est tentant de miser sur des solutions à court terme, comme le remplacement des emballages plastiques par d'autres matériaux jetables comme le papier, le carton, l'aluminium, l'acier et le verre, l'objectif ne doit pas être simplement d'atténuer les symptômes d'un mal sous-jacent.

Nos économies sont à l'aube d'un bouleversement, car la nécessité d'une planète habitable et saine devient inéluctable. Ignorer, voire nier la réalité économique de l'urgence écologique actuelle reviendrait à fermer les yeux sur l'étroite dépendance des activités humaines à l'égard d'un environnement stable et favorable. Travailler avec, plutôt que contre, la nature nécessite un changement de paradigme, et cela commence par le plastique.

Par Romain Troublé

Directeur général de la Fondation Tara Océan

Ouverture de la 78^{ème} Assemblée mondiale de la santé avec la participation du Maroc

Société

La soixante-dix-huitième session de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS78) a ouvert ses travaux, lundi au Palais des Nations à Genève, avec la participation du ministre de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tehraoui.

Placée sous le thème "Un monde uni pour la santé", l'Assemblée réunit des participants de haut niveau et d'autres acteurs pour discuter de plusieurs points dont un accord historique sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, initié par les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Fruit de trois années de négociations intensives par l'Organe intergouvernemental de négociation, composé de tous les Etats membres de l'OMS, l'accord sur les pandémies représente une opportunité unique de prémunir le monde contre une répétition des souffrances causées par la pandémie de Covid-19.

Cette proposition est la deuxième à être soumise pour approbation en vertu de l'article 19 de la Constitution de l'OMS, qui autorise les Etats membres à conclure des accords sur la santé mondiale.

L'Assemblée examinera également le budget-programme 2026-2027, qui s'inscrit dans le cadre du 14^e programme général de travail de l'OMS, la stratégie mondiale de santé de l'organisation pour la période 2025-2028.

Des décisions seront également prises concernant des priorités telles que l'élimination du cancer du col de l'utérus, la santé pulmonaire et rénale, les maladies rares, la capacité d'imagerie diagnostique, les maladies de la peau, la médecine traditionnelle, l'exposition au plomb, le financement de la santé et la résistance aux antimicrobiens.



Cette année, la réunion se déroule à un moment crucial pour la santé mondiale, alors que les Etats membres font face à des menaces émergentes et à des changements significatifs dans le paysage de la santé mondiale et du développement international.

Le thème de cette année met en évidence l'engagement continu de l'OMS envers la solidarité et l'équité, insistant sur le fait que même en cette période sans précédent, chacun, où qu'il soit, devrait avoir une chance égale de vivre une vie saine.

Parmi les principales priorités de cette session figure le financement durable de l'OMS. Les Etats membres envisageront une augmentation prévue de 20% des contributions fixées (cotisations d'adhésion) dans le cadre du prochain budget-programme 2026-2027 (BP26-2027). Ce budget, également soumis à l'approbation de l'Assemblée de la santé, constitue le premier exercice biennal complet de l'OMS dans le cadre de son 14^e programme de travail (2025-2028).

Le budget-programme pour 2026-2027 a été consulté par les Etats membres afin de hiérarchiser les activités et d'ajuster le budget aux réalités financières actuelles, en le réduisant de 22%, à 4,267 milliards de dollars US, contre 5,3 milliards de dollars US initialement proposés.

La redéfinition des priorités d'action de l'OMS, incluant des mesures d'économie et des ajustements budgétaires, s'appliquera également à l'année en cours, 2025. L'objectif est de se concentrer sur les activités essentielles de l'OMS et d'accroître son efficacité. Cette redéfinition des priorités est une étape essentielle pour aligner les ressources de l'OMS sur les besoins sanitaires mondiaux les plus urgents et remettre sur les rails les Objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé.

En outre, l'Assemblée de la santé examinera environ 75 points et sous-points et devrait approuver plus de 40 résolutions/décisions, dont un grand nombre sont proposées par le Conseil exécutif à sa 156^e session, où elles ont déjà

été discutées.

L'ordre du jour couvre un large éventail de sujets du programme de travail de l'OMS, tels que le personnel de santé et de soins, la résistance aux antimicrobiens, les urgences sanitaires, la préparation, la polio, le changement climatique et les liens sociaux en tant que déterminants de la santé, entre autres questions.

Au total, 45 événements officiels sont prévus au programme de cette session, dont une réunion de haut niveau pour les donateurs et une table ronde ministérielle sur les données et le financement durable, ainsi que de nombreux événements parallèles organisés par les Etats membres en marge de l'Assemblée.

En amont de cette assemblée, M. Tehraoui a pris part à une série de réunions parallèles organisées le week-end, dont une session ministérielle de haut niveau sur le financement de la santé en Afrique, ainsi que la 27^{ème} session des Rencontres francophones de la santé organisée, sous le thème "Pas de santé sans talents".

Election du Maroc pour organiser le Congrès mondial de pédiatrie

Le Maroc, à travers la Société marocaine de pédiatrie, a été choisi pour organiser le Congrès mondial de pédiatrie en 2029, à Marrakech. Ce choix reflète la présence distinguée du Maroc et son leadership dans le domaine de la pédiatrie.

Ce succès a été remporté après une compétition acharnée face à plusieurs pays, notamment l'Autriche, l'Azerbaïdjan et les Emirats Arabes Unis. Le Maroc a été élu au terme du 2^{ème} tour de vote face Aux Emirats Arabes Unis durant l'édition actuelle du congrès, tenue au Mexique

du 8 au 11 mai 2025.

Ce choix sans précédent a été rendu possible grâce au soutien de la Société marocaine des sciences médicales qui regroupe 54 sociétés savantes nationales. Le dossier de candidature du Maroc, porté par la Société marocaine de pédiatrie, a été salué pour sa qualité, l'implication du Dr. Hassani Afilal, président de ladite société, ainsi que pour les efforts continus de collaboration avec diverses sociétés de pédiatrie à travers le monde.

Le Maroc a également bénéficié du soutien :

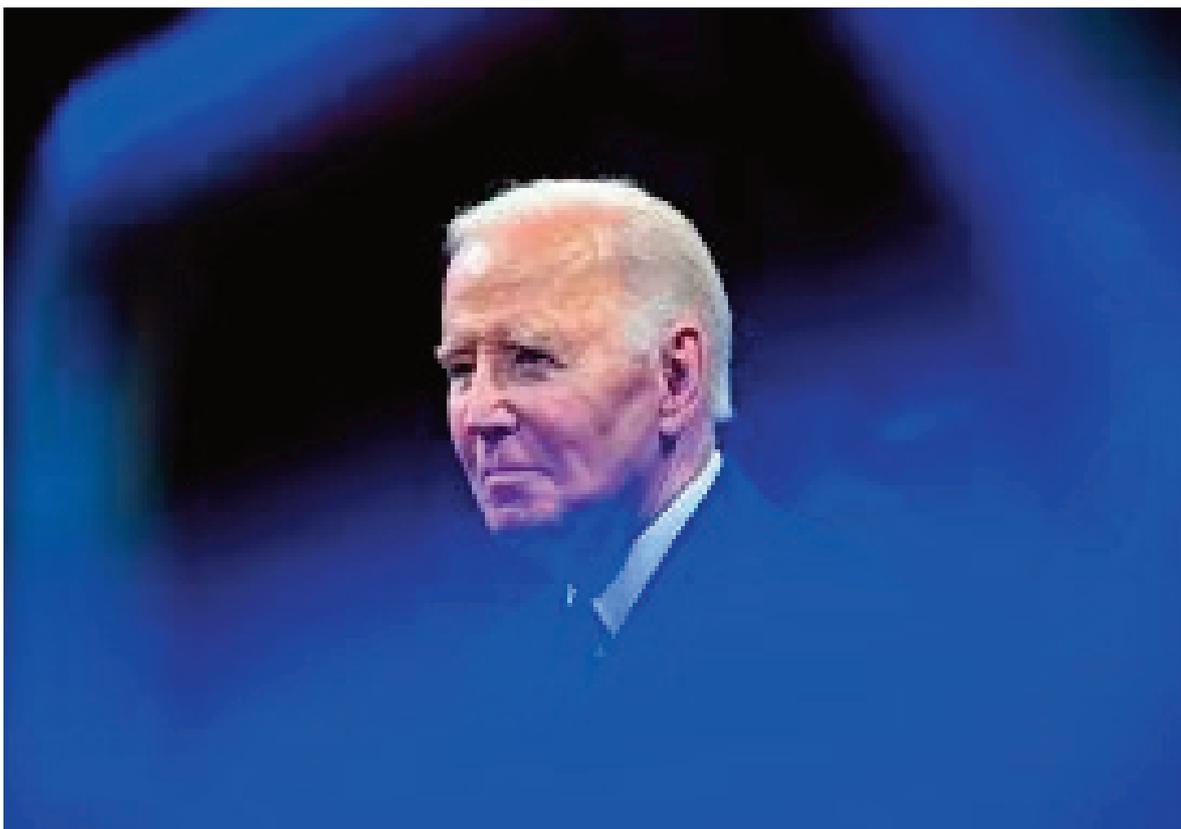
- de l'Union européenne des médecins spécialistes qui regroupe plus de 1 million 600.000 praticiens
- de l'Association mondiale de pédiatrie, présidée par le professeur Joseph Hadad

- de sociétés francophones, africaines et maghrébines (Mauritanie, Algérie, Tunisie, Sénégal, etc.)
- de plusieurs associations d'Asie et des Amériques

Ces appuis ont joué un rôle déterminant dans le choix du Maroc comme pays hôte de ce grand événement scientifique et sanitaire.



Portrait



Joe Biden

L'ex-président rattrapé par la maladie après une vie d'épreuves

Il a perdu son fils Beau en 2015, mort d'un cancer du cerveau, et après s'être relevé et avoir conquis la Maison Blanche, voilà à son tour Joe Biden rattrapé par la maladie.

Le démocrate de 82 ans, qui a quitté la Maison Blanche il y a à peine quatre mois, a été

diagnostiqué vendredi d'une forme "agressive" d'un cancer de la prostate.

Joe Biden avait renoncé l'été dernier à se présenter à sa réélection sur fond d'inquiétudes quant à son état de santé, mais les doutes planaient alors davantage autour d'un éventuel déclin cognitif.

Un livre-enquête doit justement sortir mardi, qui raconte comment la Maison Blanche a caché au monde les faiblesses grandissantes d'un président qui s'est longtemps accroché à sa tentative de décrocher un second mandat à la tête des Etats-Unis.

Joe Biden est né dans la ville ouvrière de Scranton, en Pennsylvanie. Il s'est battu contre l'humiliation dès l'enfance. Moqué pour son bégaiement, il s'en débarrasse en récitant de la poésie.

"Ne te prosterne jamais, ne plie jamais, ne cède jamais", lui répète sa mère, fière descendante d'immigrés irlandais.

Son père, entrepreneur, lui fait comprendre la soif de "dignité" des classes moyennes et la sourde inquiétude face aux fins de mois difficiles.

Joe Biden se lance en politique pendant la guerre du

Vietnam. Etudiant en droit, il obtient des dérogations et échappe aux combats. Fondamentalement centriste, préférant les vestons aux imprimés psychédéliques, il jette un regard méprisant sur les manifestations pacifistes.

En 1972, à 30 ans, le grand jeune homme au large sourire est élu sénateur.

Mais peu après, il est frappé par un premier drame: sa femme Neilia est tuée dans un accident de voiture avec leur fille encore bébé. Le nouveau sénateur prête serment près du lit d'hôpital de ses deux garçons survivants, Beau et Hunter.

Avec la professeure d'anglais Jill Biden, épousée en secondes noces et mère de sa fille Ashley, il affronte la mort en 2015 de son aîné adoré, Beau, d'un cancer du cerveau.

Puis le couple, extrêmement soudé, s'efforce de soutenir Hunter, aux prises pendant des années avec l'alcool et le crack et empêtré dans plusieurs affaires judiciaires.

Face aux épreuves de la vie comme aux revers politiques, Joe Biden a tiré une capacité d'empathie incontestable et une résilience peu commune. Il

fallait ça pour se lancer quatre fois à la conquête de la Maison Blanche: en 1988, 2008, 2020 et 2024.

"Un jour, le souvenir (de l'être cher disparu) amènera un sourire à vos lèvres avant d'amener une larme à vos yeux", voilà ce qu'il dira, une fois élu président, aux familles endeuillées qu'il rencontre.

Le démocrate puise de la force auprès de sa seconde épouse Jill Biden. Cette professeure d'université, première First Lady à exercer une activité professionnelle, est le pilier de leur famille recomposée.

Sénateur pendant 36 ans, vice-président pendant huit ans, Joe Biden a toujours voulu la Maison Blanche. Tant pis si à Washington, beaucoup le jugent sympathique mais trop gaffeur et sans envergure.

En 1988, il se lance mais doit se retirer à cause d'accusations de plagiat. En 2008, nouvel échec, Barack Obama est élu, mais il l'appelle à ses côtés comme vice-président.

En 2017, Joe Biden, ébranlé par la montée du racisme et de la violence politique, décide de se présenter pour "sauver l'âme" de l'Amérique face à Donald Trump. Après une cam-

pagne en mode mineur pour cause de Covid-19, il gagne, faisant au passage de Kamala Harris la première femme, et première Afro-américaine vice-présidente.

Mais à l'été 2021, le relatif état de grâce s'achève avec le chaotique retrait d'Afghanistan. S'en suit une poussée historique d'inflation, dont Joe Biden tarde à prendre la mesure.

Sa cote de confiance décroche, pour de bon. Il a beau mettre en place des réformes majeures, orchestrer la réponse occidentale après l'invasion russe de l'Ukraine, limiter les dégâts aux législatives de 2022...

Rien n'y fait. Alors que Donald Trump martèle une rhétorique du déclin, le pays ne croit plus à la promesse de prospérité et de réconciliation de Joe Biden.

Après le coup de massue de la victoire du milliardaire républicain, le 5 novembre, Joe Biden a mené une transition parfaitement civile avec un adversaire qu'il avait traité de danger pour la démocratie, s'efforçant d'incarner jusqu'au bout une certaine idée de la droiture et de la dignité.



Sénateur pendant 36 ans, vice-président pendant huit ans, Joe Biden a toujours voulu la Maison Blanche. Tant pis si à Washington, beaucoup le jugent sympathique mais trop gaffeur et sans envergure



Après l'annonce d'une reprise limitée de l'aide humanitaire

L'agression israélienne à Gaza se poursuit



D'intenses frappes israéliennes ont tué lundi, selon les secours, 22 personnes dans la bande de Gaza, où Israël a annoncé qu'il autoriserait une reprise limitée de l'aide humanitaire, bloquée depuis plus de deux mois.

Mis sous pression à l'international pour ce blocus qui affame les Gazaouis, ce dont même le président américain Donald Trump s'est inquiété, le gouvernement de Benjamin Netanyahu a fait état de sa levée partielle dimanche, quelques heures après l'annonce par l'armée du lancement d'"opérations terrestres de grande envergure" dans le territoire palestinien.

Parallèlement à cette intensification de sa campagne militaire, Israël mène des pourparlers indirects pour un cessez-le-feu avec le Hamas, dont l'attaque dans le sud israélien, le 7 octobre 2023, a déclenché la guerre dans le territoire palestinien.

La Défense civile locale a annoncé lundi la mort de 22 personnes dans des bombardements israéliens, signalant des "frappes aériennes violentes à Khan Younés, notamment autour de l'hôpital Nasser", dans le sud du territoire.

Des témoins ont rapporté à l'AFP que des combats avaient eu lieu à proximité de cet établissement de santé, lourdement endommagé. L'un d'eux, Raed, a aussi fait état d'une intervention des forces spéciales israéliennes au domicile d'un combattant palestinien, retrouvé mort.

Dans le nord de la bande de Gaza, au moins deux personnes sont mortes dans une frappe de drone sur une tente abritant des personnes déplacées, selon cet organisme de premiers secours.

"Un certain nombre de martyrs ont été tués par les forces d'occupation dans la cour de l'hôpital indonésien", encerclé par les troupes israéliennes depuis plusieurs jours à Beit Lahia, "et personne n'a pu les récupérer", a également mentionné son porte-parole, Mahmoud Bassal, à l'AFP.

Israël accuse le Hamas de se servir de bâti-

ments civils, comme les hôpitaux, à des fins militaires, ce que le mouvement islamiste palestinien nie.

Netanyahu a annoncé dimanche soir qu'Israël allait autoriser l'entrée d'une "quantité de base de nourriture destinée à la population, afin d'éviter le développement de la famine dans la bande de Gaza".

Les autorités israéliennes devaient détailler dans la journée les modalités de cette reprise de l'aide, réclamée avec insistance à l'international depuis des jours.

Le ministre israélien de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, figure de l'extrême droite, a accusé lundi le Premier ministre de commettre "une sérieuse erreur", en donnant ainsi "de l'oxygène" au Hamas.

Netanyahu s'est aussi dit dimanche ouvert à un accord incluant la fin de l'offensive militaire, mais sous condition de l'"exil" du Hamas et de son "désarmement".

Jusqu'à-là, le Hamas a rejeté de telles exigences, se disant prêt à libérer tous les otages enlevés le 7-Octobre dans le cadre d'un accord global mettant fin à la guerre et prévoyant un retrait total israélien de Gaza.

Une source du Hamas au fait des négociations a réaffirmé dimanche que le mouvement était disposé "à libérer tous les otages israéliens en une seule fois, à condition qu'un accord de cessez-le-feu global et permanent soit conclu", ajoutant qu'Israël de son côté souhaite récupérer les otages "en une ou deux vagues en échange d'une trêve temporaire".

Le chef de l'armée israélienne, Eyal Zamir, a déclaré, quant à lui que l'armée allait "offrir une marge de manœuvre à l'échelon politique pour faire avancer tout accord sur les otages".

Israël, qui a repris le 18 mars ses opérations militaires à Gaza, rompt une trêve de deux mois, a dit ce week-end élargir et intensifier son offensive à Gaza, après l'annonce par le gouvernement début mai d'un plan pour "la conquête" de Gaza prévoyant le déplacement de la plupart

de ses 2,4 millions d'habitants vers l'extrême sud du territoire.

Mais la pression s'accroît à l'international sur Israël pour faire taire les armes: il faut "arrêter le massacre à Gaza", a dit ce week-end le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, "Ca suffit", a fait écho le chef de la diplomatie italienne Antonio Tajani.

"Nous sommes favorables à la fin du conflit, à un cessez-le-feu. Nous ne voulons pas que les gens souffrent comme ils l'ont fait, et nous blâmons le Hamas pour cela, mais il n'en reste pas moins qu'ils souffrent", a aussi affirmé

Le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, après s'être entretenu samedi, pour la deuxième fois en trois jours, avec Netanyahu.

L'attaque du 7-Octobre a entraîné la mort de 1.218 personnes côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles. Sur les 251 personnes alors enlevées, 57 restent retenues à Gaza, dont 34 déclarées mortes par l'armée.

Les représailles israéliennes ont fait au moins 53.339 morts à Gaza, en majorité des civils, selon les dernières données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

Pour le chef de l'OMS, "deux millions de personnes sont affamées" à Gaza

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmé lundi du risque de famine qui augmente dans la bande de Gaza où "deux millions de personnes affamées" selon lui.

"Le risque de famine à Gaza augmente avec la rétention délibérée de l'aide humanitaire, y compris de nourriture, dans le cadre du blocus en cours", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'ouverture de la réunion annuelle des États membres de l'organisation à Genève.

"Deux millions de personnes sont affamées" alors que des "tonnes de nourriture sont bloquées à la frontière, à quelques minutes de là", a-t-il dénoncé.

Mis sous pression à l'étranger pour le blocus qui affame les Palestiniens de Gaza, Israël a annoncé dimanche autoriser une reprise limitée de l'aide humanitaire, parallèlement au lancement d'"opérations terrestres de grande envergure" à Gaza.

"Les hostilités croissantes, les ordres d'évacuation, le rétrécissement de l'espace humanitaire et le blocus de l'aide entraînent un afflux de victimes dans un système de santé déjà à bout de souffle", a affirmé M. Tedros lundi.

"Les gens meurent de maladies que l'on peut prévenir alors que les médicaments attendent à la frontière et que les attaques contre les hôpitaux privent les gens de soins et les dissuadent d'en chercher", a-t-il ajouté.

Des milliers de patients ont encore besoin d'être évacués de Gaza pour des raisons médicales, selon M. Tedros, qui demande aux États membres d'accepter davantage de patients et à Israël de permettre ces évacuations, d'autoriser l'entrée à Gaza de denrées alimentaires et de médicaments.

Les Nations unies, comme les organisations d'aide internationale opérant dans la bande de Gaza dénoncent les pénuries depuis des semaines.

Le territoire côtier est confronté à un "risque critique de famine", selon le rapport IPC (Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire) publié le 12 mai.

Appel Trump-Poutine

Nouvelle tentative pour "mettre fin au bain de sang" en Ukraine

Donald Trump et Vladimir Poutine devaient s'entretenir lundi au téléphone avec l'objectif de "mettre fin au bain de sang" en Ukraine, selon les mots du président américain, après des pourparlers infructueux entre Kiev et Moscou en Turquie en fin de semaine.

Les premiers pourparlers de paix entre Ukrainiens et Russes depuis 2022, qui se sont tenus vendredi à Istanbul, n'ont pas abouti au cessez-le-feu réclamé par l'Ukraine et ses alliés, les attaques meurtrières russes se poursuivant sur le terrain.

Après cette rencontre qui a mis en exergue le gouffre qui sépare les positions de Moscou et Kiev, Donald Trump a déclaré qu'il parlerait par téléphone lundi à 14H00 GMT à Vladimir Poutine. Objectif : "Mettre fin au +bain de sang+", a-t-il martelé sur sa plateforme Truth Social.

Dans son message de samedi, il avait dit espérer que ce serait "une journée productive" et "qu'un cessez-le-feu aura lieu".

Pourtant, le président russe a repoussé jusque-là les demandes de Kiev d'une trêve préalable à des discussions, estimant qu'une telle pause dans les combats permettrait aux forces ukrainiennes de se réarmer grâce à l'aide militaire occidentale.

L'appel Trump-Poutine est "évidemment important", a reconnu lundi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, assurant que Moscou "apprécie beaucoup" la "médiation" américaine dans cet épineux dossier.

Selon lui, Moscou souhaite, "bien sûr", "atteindre (ses) objectifs" en Ukraine "par des moyens politiques et diplomatiques", après plus de trois ans de son invasion qui a entraîné la mort d'au moins des dizaines de milliers de personnes, civiles et militaires confondues, et provoqué de gigantesques destructions.

Dimanche à Rome, le vice-président américain JD Vance s'était entretenu avec Volodymyr Zelensky, évoquant notamment, d'après un haut responsable ukrainien à l'AFP, "les préparatifs de la conversation" entre MM. Trump et Poutine. Un cessez-le-feu a aussi été discuté, d'après cette source ukrainienne.

"Les dirigeants ont évoqué leur objectif partagé de mettre fin au bain de sang en Ukraine



et ont fourni des informations supplémentaires sur l'état actuel des négociations en vue d'un cessez-le-feu et d'une paix durable", a confirmé de son côté la Maison Blanche.

Cette rencontre était la première entre les deux hommes depuis leur altercation filmée dans le Bureau ovale fin février, aux côtés de Donald Trump, un événement qui avait montré le changement de ton de la Maison Blanche vis-à-vis de l'Ukraine.

De leur côté, les Européens, soutiens de Kiev, tentent de faire bloc et de faire pression sur Moscou, menaçant de sanctions "massives" si le Kremlin ne finissait pas par accepter une trêve.

Dimanche, les dirigeants français, britannique, allemand et italien se sont entretenus par téléphone avec Donald Trump, rappelant "la nécessité d'un cessez-le-feu inconditionnel" et que "le président Poutine (prenne) au sérieux les pourparlers de paix", selon un porte-parole du Premier ministre britannique, Keir Starmer.

Le chancelier allemand Friedrich Merz a souligné lundi sur X que les participants à l'appel souhaitent "poursuivre cet échange aujourd'hui" avec M. Trump. Ce dernier a prévu d'informer Volodymyr Zelensky et plusieurs dirigeants d'Etats membres de l'Otan après son entretien téléphonique avec Vladimir Poutine.

"Le président est déterminé à obtenir des résultats" sur l'Ukraine, a répété dimanche l'envoyé spécial américain Steve Witkoff, avant de mettre en garde : "Si lui n'y parvient pas, alors personne ne le pourra".

A ce stade pourtant, ses efforts n'ont pas permis d'avancer majeure dans le règlement du conflit, déclenché par l'invasion russe en février 2022.

Les combats se poursuivent et le négociateur envoyé par Vladimir Poutine vendredi à Istanbul avait cité Napoléon au moment d'expliquer l'approche de Moscou : "La guerre et les négociations doivent être menées simultanément".

Intransigeant, Vladimir Poutine a martelé dimanche vouloir "éliminer les causes" du conflit et "garantir la sécurité de l'État russe", une référence à l'exigence de Moscou que l'Ukraine soit démilitarisée et ne rejoigne pas l'Otan, que le président russe considère comme une menace existentielle pour son pays.

La Russie "tente de faire les mêmes demandes absurdes" qu'en 2022, a dénoncé lundi le chef de la diplomatie ukrainienne, Andrii Sybiga, sur les réseaux sociaux.

Sur le terrain, les attaques russes se sont poursuivies depuis les pourparlers, l'armée russe lançant dans la nuit de samedi à dimanche un nombre "record" de 273 drones explosifs contre les régions d'Ukraine, d'après Kiev.

A l'avantage sur le front face à des troupes ukrainiennes moins nombreuses, les forces russes ont revendiqué lundi la prise de deux localités, une dans la région de Soumy (nord-est) et l'autre dans celle de Donetsk (est), épicentre des combats.

L'Europe réduit fortement ses prévisions de croissance à cause de Trump

La Commission européenne a nettement abaissé lundi ses prévisions de croissance pour cette année et la suivante dans la zone euro, en intégrant l'impact des taxes douanières de Donald Trump sur sa santé économique déjà fragile.

L'exécutif bruxellois table désormais sur une progression du produit intérieur brut (PIB) de seulement 0,9% en 2025 et de 1,4% en 2026 pour les 20 pays partageant la monnaie unique.

La Commission restait depuis novembre sur un pronostic de +1,3% en 2025 et +1,6% en 2026, unanimement jugé trop optimiste depuis les fortes hausses de droits de douane annoncées par le nouveau locataire de la Maison Blanche.

Bruxelles s'aligne ainsi sur le pronostic de la Banque centrale européenne (BCE) et de nombreux autres experts, en prenant acte de "l'affaiblissement des perspectives du commerce mondial et l'incertitude accrue entourant les politiques commerciales".

L'économie européenne "fait preuve de résilience dans un contexte de fortes tensions commerciales", a tenté de positiver le commissaire à l'Économie, Valdis Dombrovskis.

"Soutenue par un marché du travail robuste et

des salaires en hausse, la croissance devrait se poursuivre en 2025, bien qu'à un rythme modéré", a-t-il mis en avant.

Si le scénario de Bruxelles se réalise, l'évolution du PIB en 2025 serait la même que l'an dernier, après une croissance de 0,4% en 2023. Des performances faibles et surtout bien inférieures, depuis des années, à celles des Etats-Unis ou de la Chine.

L'Europe reste enlisée dans une quasi-stagnation depuis fin 2022, à cause de la hausse des coûts de l'énergie consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui pénalise son industrie. Elle est à la traîne dans les technologies numériques.

L'Allemagne, bastion industriel et première économie européenne, est la plus touchée. La Commission anticipe pour elle une croissance nulle cette année, contre +0,7% attendu jusqu'ici. Cela, après une récession en 2023 et 2024 (respectivement -0,3% et -0,2%).

La révision est moins sévère pour la France, deuxième économie du continent : +0,6% en 2025, au lieu de +0,8%.

L'inquiétude autour de l'inflation est maintenant reléguée au second plan. Bruxelles la voit ralentir encore à 2,1% cette année dans la zone euro,

en ligne avec l'objectif de la BCE.

Les taxes douanières de Trump ont jeté un coup de froid sur la conjoncture mondiale. Elles devraient réduire le flux commerciaux, rognent les bénéfices des multinationales, tandis que l'incertitude érode la confiance des entrepreneurs et retarde leurs projets d'investissements.

Et leur impact pourrait s'avérer plus sévère que prévu.

Les prévisions de la Commission sont bâties sur l'hypothèse de taxes douanières américaines sur les importations de biens européens à leur niveau actuel : soit 10% sur l'ensemble des produits, exemption pour les produits pharmaceutiques et semi-conducteurs, et 25% sur l'acier et les automobiles.

Valdis Dombrovskis reconnaît le risque d'un affaiblissement encore plus marqué de la croissance. "L'UE doit agir de manière décisive pour renforcer sa compétitivité", a-t-il martelé.

L'Europe ne peut mettre toutes ses difficultés sur le dos des crises successives : pandémie de Covid en 2020, invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, tensions commerciales avec Donald Trump en 2025.

"On se bat à la fois avec des défis conjoncturels

et des défis structurels", souligne Charlotte de Montpellier, économiste pour la banque ING, évoquant "une situation assez morose depuis plusieurs années".

L'Europe subit un décrochage face aux Etats-Unis et doit se réformer radicalement si elle veut éviter "une lente agonie", avait averti l'ancien président de la BCE, Mario Draghi, dans un rapport publié en septembre.

Il a plaidé pour des investissements massifs dans l'innovation numérique, la transition verte et les industries de défense.

Message entendu. Le projet de "bazooka" d'investissements du nouveau chancelier allemand Friedrich Merz, pour moderniser les infrastructures de la première économie européenne et renforcer son armée, devrait apporter un soutien décisif à la croissance de l'UE à partir du deuxième semestre.

L'Union européenne s'est par ailleurs engagée à mettre en oeuvre les principales recommandations du rapport Draghi, comme l'allègement de réglementations qui pénalisent la compétitivité ou encore la création d'un véritable marché unique de la finance afin d'éviter que les meilleures start-up européennes s'exilent aux Etats-Unis pour y trouver les capitaux dont elles ont besoin.

Le potentiel touristique haut de gamme du Maroc présenté à des voyageurs argentins

Les principaux attraits touristiques du Maroc pour le créneau haut standing ont été présentés vendredi à une vingtaine d'agences de voyages en Argentine.

La présentation a été organisée à la résidence du Maroc à Buenos Aires à l'initiative de l'ambassade du Maroc et du voyageur Madre travel, en coordination avec l'agence « Expérience Morocco ».

Les voyageurs argentins ont assisté à une présentation détaillée mettant en lumière une offre touristique spécifiquement conçue pour une clientèle au profil exigeant et en quête d'expériences hautement qualitatives.

Dans une déclaration à la MAP, Tania Popovic, co-fondatrice de l'agence Madre a expliqué que l'objectif de cette présentation est de réunir les agences de voyages qui commercialisent les offres touristiques haut de gamme à l'étranger, pour leur faire découvrir la destination Maroc et son positionnement sur ce créneau à grande valeur ajoutée.

Le choix a été porté sur le Maroc en raison de la grande diversité de son offre touristique et de ses connexions avec toutes les destinations phares, dont la plus récente est le vol de Royal Air Maroc reliant Sao Paulo à Casablanca, a expliqué Tania Popovic.

La co-fondatrice de Madre avec Fernanda Dominguez Mutevelis qui a été chargée de la présentation, a mis l'accent également sur la richesse culturelle et gastronomique du Maroc, très prisée par cette catégorie de touristes.

Elle a souligné que le Maroc est le troisième pays africain à s'ajouter à l'offre faite aux touristes sud-américains, aux côtés du Kenya et de l'Afrique du Sud.

Lors de la présentation, Fernanda Dominguez Mutevelis a emmené les voyageurs argentins à travers un voyage virtuel au Maroc, de Casablanca à Essaouira, en passant par Rabat, Chefchaouen, Fes, Merzouga, Ouarzazate et Marrakech.

Elle a mis en exergue les principaux atouts de ces destinations, les bons plans pour les touristes en quête d'expériences exceptionnelles et les panoramas à couper le souffle offerts à chacune des étapes de cette boucle.

Auparavant, l'ambassadeur du Maroc, Fares Yassir, a mis en exergue la localisation géographique exceptionnelle du Royaume, au carrefour de quatre continents : Afrique, Europe, Amérique et Asie. À l'approche du Mondial 2030, qui sera organisé au Maroc, en Espagne et au Portugal, a-t-il dit, le tourisme haut de gamme connaîtra un essor certain, et il est judicieux de se préparer dès aujourd'hui pour accompagner cette dynamique.

Fares Yassir a par ailleurs mis en avant les infrastructures de qualité au Maroc, à l'image du train à grande vitesse, les aéroports et les liaisons maritimes avec le sud de l'Espagne, de France et d'Italie, qui contribuent à stimuler les flux touristiques.

Matières premières critiques

Les restrictions à l'exportation se multiplient dans le monde



Les restrictions à l'exportation de matières premières critiques se généralisent, souligne l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un récent rapport intitulé « OECD Inventory of Export Restrictions on Industrial Raw Materials ».

Selon l'organisation intergouvernementale d'études économiques, les nouvelles données montrent qu'elles se multiplient à travers le monde, « alors que la demande s'envole dans le sillage des transitions écologique et numérique et en réaction à l'inquiétude grandissante pour la sécurité économique ».

D'après le document couvrant la période allant jusqu'à fin 2023, le nombre de matières premières industrielles soumises à au moins une restriction à l'exportation a plus que quintuplé depuis 2009.

Les données recueillies montrent que « cette tendance a connu une forte accélération en 2023, où plus de 500 nouveaux produits minéraux bruts sont venus allonger la liste », note l'OCDE précisant que c'est plus du double par rapport à 2022 et près de trois fois plus qu'en 2021.

Le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, s'inquiète de cette généralisa-

tion des restrictions à l'exportation des matières premières critiques. Selon lui, cette tendance « peut faire grimper les prix et le risque de perturbation dans les chaînes d'approvisionnement, au détriment de la croissance mondiale, de l'expansion des énergies renouvelables et de la transformation numérique ».

De l'avis de l'organisation, cette évolution cadre avec celle, plus générale, du paysage mondial marqué par la montée des tensions géopolitiques et de la concurrence stratégique.

« Alors que l'invasion russe de l'Ukraine menée en 2022 a provoqué une flambée des prix des matières premières et de l'énergie, les Etats se montrent désormais plus autoritaires dans la gestion des ressources critiques, en accordant une place croissante aux restrictions à l'exportation », fait-elle remarquer.

D'après l'OCDE, près de 94 % des mesures de ce type mises en place en 2023 l'ont été par sept pays seulement (Chine, Vietnam, Burundi, Russie, République démocratique du Congo, Zimbabwe et République démocratique populaire lao).

Dans son rapport, il a également été constaté que les

restrictions continuent de frapper en premier lieu les déchets et débris, généralement en raison des préoccupations environnementales et de l'intérêt grandissant pour les chaînes d'approvisionnement circulaires. Le constat est qu'elles se multiplient aussi à l'encontre des minerais et minéraux, en particulier de ceux qui interviennent à l'aval des chaînes d'approvisionnement critiques.

Le cobalt et les terres rares particulièrement touchés

L'OCDE en veut pour preuve : « Entre 2021 et 2023, la part des échanges mondiaux de matières premières industrielles hors déchets et débris frappés par au moins une restriction à l'exportation s'est élevée à 14%. Le cobalt et les terres rares ont été particulièrement touchés, avec respectivement 67% et 46% des échanges concernés ».

De l'avis des auteurs dudit rapport, si les taxes et les obligations de licence restent les plus communément utilisées, on assiste ces dernières années à une montée en flèche des restrictions de nature quantitative, comme les interdictions d'exporter et les quotas.

L'OCDE note à ce propos que les interdictions d'export-

ter progressent toujours plus depuis 2019, « ce qui témoigne d'une volonté accrue des pouvoirs publics de préserver la valeur à l'intérieur des frontières », estime-t-elle.

Mathias Cormann rappelle toutefois qu'une base factuelle unique en son genre, fournie par l'organisation, « permet de suivre l'évolution de ces restrictions et de mettre en évidence les solutions moins restrictives à l'appui de la sécurité de l'offre et des objectifs de développement des nations riches en ressources ».

Il est important de noter que l'édition 2025 du rapport de l'OCDE « donne aux responsables publics et autres parties prenantes des points de repère essentiels pour trouver des moyens moins restrictifs de sécuriser la satisfaction des besoins des pays importateurs tout en réalisant les objectifs de développement des nations riches en ressources », affirme l'organisation. En outre, le document fournit de précieuses données, actualisées chaque année, sur le périmètre, le type et l'évolution des restrictions à l'exportation recensées pour 65 matières premières industrielles et 82 pays producteurs, assure-t-elle.

Alain Bouithy

3^{ème} Forum international de Laâyoune sur l'agriculture biosaline

La 3^{ème} édition du Forum international de Laâyoune sur l'agriculture biosaline et des terres arides (LAFOBA3) se tiendra du 20 au 22 mai.

Organisé conjointement par l'Institut africain de recherche en agriculture durable (ASARI), l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et la Fondation Phosboucraa, cet événement a pour objectif de mener un débat sur les dernières avancées scientifiques en matière de salinité des sols, ainsi que sur les bonnes pratiques pour contrecarrer l'impact du changement climatique.

L'importance de cette conférence est fortement liée à l'impact énorme de la salinisation des sols et

de l'eau, de la sécheresse et du changement climatique sur les écosystèmes, l'agriculture, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dans le monde entier, indique un communiqué des organisateurs. Le forum s'inscrit également dans la continuité des premier et deuxième forums internationaux de Laâyoune sur l'agriculture biosaline, étant donné que la salinité et la sécheresse affectent encore de nombreux aspects de la vie humaine, rapporte la MAP.

D'après les organisateurs, il est donc crucial de faire des cartographies des zones déjà affectées par la salinité ou à risque à l'échelle mondiale, de déve-

lopper et de mettre en œuvre des stratégies et des pratiques pour traiter ce problème de manière efficace et efficiente.

En outre, le forum examinera les progrès réalisés dans la gestion de la salinité et de la sécheresse aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que les pratiques et les politiques en matière de gestion agricole dans les zones salines et sèches.

L'édition 2025 du forum réunit des chercheurs, des experts nationaux et internationaux de plusieurs pays, ainsi que différentes parties prenantes concernées par les problématiques liées aux contextes sahariens et salins.

Global Growth Conference

Croissance et énergie au cœur de la GGC 2025

L'Institut Amadeus organise, les 20 et 21 mai à Rabat, la Global Growth Conference (GGC 2025) sous le thème "Financer la croissance, façonner la transition énergétique".

L'organisation de cette conférence dans un contexte mondial marqué par la montée du protectionnisme, l'intensification des tensions commerciales sino-américaines et la fragmentation croissante des chaînes de valeur, intervient afin d'initier une analyse des nouvelles dynamiques géoéconomiques qui redéfinissent les règles du commerce international et influencent la captation des investissements étrangers, indique un communiqué de l'Institut Amadeus.

Relancée après plusieurs années dans un environnement international traversé par des mutations profondes, cette édition de la GGC s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'Institut Amadeus à promouvoir une croissance durable, inclusive et équilibrée, notam-

ment via le renforcement des synergies entre acteurs publics et privés, et la valorisation des opportunités offertes par le continent africain, relève le même source.

La GGC est pleinement inspirée par la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI prônant le renforcement du rôle moteur du Royaume dans l'intégration économique et le développement durable en Afrique, souligne le communiqué.

La Vision Royale, fondée sur des liens historiques profonds entre le Maroc et son continent d'appartenance, promeut un partenariat de co-développement, une solidarité Sud-Sud renforcée et une priorité au développement durable inclusif, affirmant le rôle stratégique du Royaume en tant que locomotive économique régionale.

A travers l'Impulsion Royale, le Maroc s'est ainsi affirmé comme un acteur clé du développement africain, mettant en avant des coopérations

mutuellement bénéfiques et une approche intégrée du progrès partagé, note le communiqué.

La GGC 2025 réunira plus de 600 participants, provenant de 50 pays, avec des ministres, et hauts responsables gouvernementaux, des dirigeants d'institutions financières internationales et régionales, des représentants du secteur privé, des investissements institutionnels, ainsi que des experts de haut niveau, rapporte la MAP.

La conférence traitera de thématiques majeures telles que "La reconfiguration stratégique des chaînes de valeur et la souveraineté économique dans un contexte de tensions commerciales", "Le financement de la croissance, la création d'emplois pérennes, les stratégies d'investissement et les réformes nécessaires à l'attractivité économique" et "La transition énergétique et les perspectives en matière d'hydrogène vert".

Elle traitera également du "Dévelop-

pement des infrastructures et la gestion durable des ressources hydriques", de "L'innovation, les technologies financières et la digitalisation comme leviers de transformation économique" et de "La promotion de la coopération régionale et des investissements transfrontaliers".

Dans le cadre de la GGC 2025, un dispositif renforcé de rencontres B2B, B2G et G2G sera mis à la disposition des participants, ainsi que des outils numériques favorisant les échanges stratégiques et la conclusion de partenariats structurants.

Les travaux de la conférence donneront lieu à l'élaboration et à la présentation de la Feuille de route de Rabat sur le financement de la croissance et la transition énergétique, un document de référence qui contiendra des recommandations concrètes, pragmatiques et directement mobilisables par les parties prenantes nationales et internationales, conclut le communiqué.

Une délégation économique centrafricaine prospecte les opportunités d'investissement à Laâyoune-Sakia El Hamra

Une importante délégation économique de la République Centrafricaine s'est rendue, récemment à Laâyoune, pour explorer les opportunités d'affaires dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la semaine de promotion économique de la République Centrafricaine au Maroc, qui a pour objectif de promouvoir le potentiel économique de ce pays au Royaume dans divers secteurs d'activité et favoriser le développement des partenariats d'affaires gagnant-gagnant entre opérateurs marocains et centrafricains.

Elle intervient également dans la dynamique africaine de coopération Sud-Sud et de par-

tage d'expertise en faveur d'un développement économique durable et mutuel.

Dans une déclaration à la presse, le ministre conseiller à la Présidence de la République Centrafricaine, Lazare Doukoulou, a souligné que cette visite a permis de présenter le potentiel économique en RCA, notant que son pays dispose de riches ressources minières et se distingue par une population jeune.

M. Doukoulou a également noté que cette visite a été l'occasion d'explorer les moyens de renforcer les échanges commerciaux et de promouvoir les opportunités d'investissement bilatérales, rapporte la MAP.

Le responsable centrafricain a aussi fait part de la volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale dans différents

domaines, notamment dans le secteur économique.

"Le Maroc est un pays frère qui nous a soutenus dans les moments difficiles", a-t-il indiqué, saluant à cet égard l'appui constant du Royaume à la République Centrafricaine.

Par ailleurs, il a fait savoir que le Maroc apporte son appui à la formation des cadres, précisant que 1.500 étudiants centrafricains poursuivent leurs études dans les établissements marocains d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

En outre, les membres de la délégation ont suivi un exposé présenté par le directeur du Centre régional d'investissement (CRI), Mohamed Jifer, dans lequel il a détaillé, chiffres à l'appui, les principaux sec-

teurs productifs de la région qui vont de la pêche maritime à l'agriculture, en passant par le secteur des énergies renouvelables, en particulier l'énorme potentiel dans l'hydrogène vert et ses dérivés.

M. Jifer a aussi passé en revue les indicateurs macroéconomiques de la région, les principaux avantages concurrentiels, l'offre foncière diversifiée, la banque de projets multisectoriels et les différents projets structurants de la région.

Plus tôt dans la journée, les membres de la délégation ont tenu une rencontre avec le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Goueyne El Hamra, de la province de Laâyoune, Abdellam Bekrate, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'essor de développement que

connaît la région dans différents domaines.

A noter que ce déplacement s'inscrit dans le cadre des actions mises en œuvre par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger pour accompagner la diplomatie économique du Royaume à l'échelle continentale, à travers l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et ses partenaires.

Conduite par M. Doukoulou, la délégation économique centrafricaine est composée également du chargé de mission au ministère des Mines et de l'Hydraulique, Guebenda Sylvain, du vice-président du Patronat centrafricain, Lawson Theodore et de plusieurs hauts responsables des secteurs public et privé.



Festival de Cannes

Art & culture

Un atelier Maroc-France en faveur de jeunes porteurs de projets cinématographiques

Un atelier de coproduction Maroc-France, dédié à l'accompagnement de jeunes talents marocains porteurs de projets de longs métrages de fiction/animation, a été organisé, dimanche, dans le cadre de la 78ème édition du Festival de Cannes (13-24 mai), à l'initiative du Centre cinématographique marocain (CCM) et du Centre national français du cinéma et de l'image animée (CNC).

Fruit de l'accord de coproduction cinématographique signé le 18 mai 2024 à Cannes entre le Maroc et la France, cet atelier organisé au pavillon marocain du Festival, a pour vocation de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes marocains en leur offrant une plateforme de rencontres professionnelles avec des producteurs français accrédités au Festival et au Marché du film.

Après un appel à projets lancé auprès des jeunes cinéastes marocains, cinq projets prometteurs ont été retenus pour participer à cet atelier, à savoir "La maison des anges" (fiction) de Jihane Joypaul, "La piste" (fiction) de Mohcine Nadifi, "Laissées pour compte" (fiction) de Kenza Tazi, « Le champ » (fiction) de Mohamed Bouhari, et Malik (animation) de Khalid Nait-Zlay.

Leurs auteurs, qui sont tous en début de carrière (premier ou se-



cond long métrage), ont bénéficié de rendez-vous personnalisés avec des professionnels français afin de faciliter la mise en place de coproductions concrètes.

À l'occasion de cet atelier, la ministre française de la Culture, Rachida Dati, a effectué une visite au pavillon marocain, en présence notamment du secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Abdelaziz El Bouzdaini et du président du Centre français du cinéma et de l'image animée (CNC), Gaëtan Bruel. Elle y a rencontré les équipes des deux projets, "La Maison des anges" et "Malik".

"Cannes est le lieu incontournable pour rencontrer des producteurs étrangers susceptibles de

s'intéresser à des coproductions, quelle que soit la nationalité du film", a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le réalisateur Mohcine Nadifi, sélectionné avec son projet de fiction "La Piste", se disant "chanceux" de prendre part à l'atelier de coproduction Maroc-France.

"C'est l'un des plus grands marchés du cinéma au monde, si ce n'est le plus grand", a-t-il ajouté, saluant à cette occasion l'implication du CCM et du ministère de la Culture dans le rayonnement du cinéma marocain à l'échelle mondiale.

A cette 78ème édition du Festival de Cannes, le Maroc est présent en force à travers un pavillon monté par le CCM au Village international, ainsi qu'un stand au Marché du

film dédié à la promotion du film marocain, où plusieurs longs métrages ont été projetés.

"Je suis ici pour la promotion de mon nouveau long métrage Casablanca Dakar, notamment à travers des rencontres avec des directeurs de festivals ou de marques", a indiqué, à la MAP, le réalisateur et producteur, Ahmed Boulane.

"Le pavillon marocain se développe de plus en plus et connaît un afflux croissant", a-t-il fait observer, ajoutant qu'il constitue "une plateforme privilégiée de rencontres entre professionnels dans un cadre exceptionnel".

Mohamed Khouna, directeur général de "Facility Event", et initiateur du stand Maroc au Marché du film a relevé, quant à lui, que ce stand vise principalement à faire rayonner le film marocain à l'international.

"Nous n'avons rien à envier à d'autres pays en matière de production cinématographique", a-t-il estimé, soulignant la qualité des films marocains et l'écho favorable qu'ils suscitent à l'étranger.

"Cette année, nous avons imaginé un stand sur le Marché du film qui s'est révélé très porteur", a-t-il dit, précisant que "les producteurs marocains réalisent des œuvres de qualité avec un véritable potentiel d'exportation".

La ministre française de la Culture visite le pavillon marocain

La ministre française de la Culture, Rachida Dati, a visité, dimanche, le pavillon marocain à la 78ème édition du Festival de Cannes, organisée du 13 au 24 mai.

Au cours de cette visite, qui s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Abdelaziz El Bouzdaini et du président du Centre français du Cinéma et de l'image animée (CNC), Gaëtan Bruel, Mme Dati a échangé avec de jeunes talents marocains retenus dans le cadre de l'atelier de coproduction Maroc-France, porteurs de projets de longs métrages de fiction/animation.

Fruit de l'accord de coproduction cinématographique signé le 18 mai 2024 à Cannes entre le Maroc et la France, cet atelier organisé par le CCM et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a pour vocation de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes marocains en leur offrant

une plateforme de rencontres professionnelles avec des producteurs français accrédités au Festival et au Marché du film.

"C'est un plaisir de venir visiter le pavillon marocain qui accueille toujours beaucoup de monde et qui est très ouvert", a indiqué dans une déclaration à la MAP, Mme Dati.

L'accord de coopération signé il y a un an avec le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid dans le domaine de la culture, en particulier dans le cinéma et l'animation, a commencé à être mis en œuvre, a ajouté Mme Dati, qui a souligné avoir rencontré de jeunes Marocains "très professionnels" ayant bénéficié de cet accord, ainsi que du soutien conjoint du CCM et de son homologue français.

Elle a, dans ce sens, mis en avant l'engagement d'un grand nombre de jeunes Marocains dans les secteurs du gaming, de la vidéo et du film d'animation,

des domaines considérés comme à "forte croissance" au Maroc. "Et aussi, non seulement en forte croissance, mais avec une expertise très particulière dont nous, en France, nous pourrions également bénéficier", a-t-elle affirmé.

"C'est une coopération d'égal à égal dont nous avons beaucoup à gagner", a précisé la ministre française, estimant qu'un an après la signature de cet accord, il convient désormais de réfléchir à l'étape suivante, car "nous sommes déjà très avancés".

De son côté, M. El Bouzdaini, également directeur par intérim du CCM, a relevé, dans une déclaration similaire, que la visite de Mme Dati au pavillon marocain s'inscrit dans le prolongement de l'accord bilatéral signé en 2024 sur la coproduction et l'échange cinématographiques, "dont les premiers résultats concrets sont déjà visibles".

Il a précisé que, dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, un appel à candidatures a été lancé conjointement

avec la partie française il y a quelques mois, ajoutant que sur une vingtaine de projets reçus, cinq ont été retenus, en majorité portés par de jeunes réalisateurs à l'occasion de leur première ou deuxième œuvre.

"Des rencontres B2B ont été organisées aujourd'hui en marge du Festival", permettant à ces porteurs de projets de rencontrer une quinzaine de coproducteurs pour discuter des perspectives de collaboration, a-t-il fait savoir.

Deux projets ont été présentés à Mme Dati, le premier est un long métrage d'animation en 3D, a précisé M. El Bouzdaini. Le second relève davantage du cinéma classique, intégrant des éléments d'intelligence artificielle avec un clin d'œil sur l'animation, a-t-il ajouté.

Le Maroc est présent en force à la 78ème édition du Festival de Cannes, à travers un pavillon monté par le CCM au Village international, ainsi qu'un stand au Marché du film dédié à la promotion du film marocain.

La culture amazighe marocaine s'invite au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

« Amazighes. Cycles, parures, motifs » est l'intitulé d'une exposition que vient de lancer le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) de Marseille, qui propose jusqu'au 2 novembre une exploration inédite de la culture amazighe marocaine à travers 150 objets et œuvres allant du XIXe siècle à nos jours.

Fruit d'une collaboration entre le Mucem et la Fondation Jardin Majorelle de Marrakech, «qui ont su conjuguer leurs compétences, leurs collections et leurs savoir-faire pour offrir une vision plurielle et enrichie du monde amazigh», cette exposition se veut une invite à la découverte d'une culture qui «remonte au moins au Néolithique, et s'est étendue sur un large territoire d'Afrique du Nord, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc et même jusqu'aux îles Canaries», indique-t-on auprès du Musée national français consacré aux cultures de l'Europe et de la Méditerranée.

Confié à l'architecte et anthropologue marocain Salima Naji et au directeur des musées du Jardin Majorelle Alexis Sornin, le commissariat de l'exposition, précise-t-on, permet d'ouvrir les collections marocaines de Marrakech à d'autres territoires, explorant «la richesse et la diversité des symboles



amazighs».

Partant du constat qu'«aujourd'hui une modernité s'empare de ces répertoires culturels, en les replaçant dans une dynamique de transmission et de dialogue plutôt que dans une logique

de rupture et de disparition», les commissaires Salima Naji et Alexis Sornin expliquent, en présentation de l'exposition, avoir cherché à mettre en avant des «initiatives valorisant la transmission des savoirs».

Ils citent notamment les travaux de Myriem Naji qui, à travers ses films, «documente et partage des techniques artisanales pour les rendre accessibles au public» ou encore d'Amina Aguez-nay qui collabore avec des tisseuses pour «créer un répertoire de signes intégré à son œuvre», notant que le fait de présenter des tatouages contemporains et des écritures actuelles en résonance avec des pratiques ancestrales permet d'«illustrer la continuité et l'adaptation de ces traditions».

Environ 150 objets et œuvres du XIXe siècle à nos jours, ainsi que quelques pièces archéologiques, sont présentés dans cette exposition parmi lesquels des bijoux, céramiques, textiles, vanneries, sculptures, outils, photographies, vidéos, installations, «archives appartenant principalement aux collections du Musée Pierre Bergé des arts berbères de la Fondation Jardin Majorelle à Marrakech et à celles du Mucem, mais aussi à des collections publiques et privées canariennes, marocaines et françaises», selon la même source.

Quinze courts-métrages en lice au Festival international du cinéma africain à Khouribga

Quinze films représentant 13 pays seront en lice pour décrocher les prix de la compétition des courts-métrages à la 25ème édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) qui se tiendra du 21 au 28 juin prochain sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il s'agit de "Chikha" des réalisateurs Ayoub Layoussifi et Zahoua Raji du Maroc, "Le mont" d'Osama Rezg (Libye), "Loading" d'Anis Lassoued (Tunisie), "No parking or waiting" d'Amro Gouda (Égypte), "Dreamy, Uncertain & Dying Everyday" de Hossam Waleed (Égypte), "The Medallion" de Ruth Hunduma (Éthiopie), "À vos mots, mon âme danse" de Kiswendsida Parfait Kabore (Burkina Faso), "Patriote" de Laurentine Bayala (Burkina Faso), et "Portrait d'une femme sans visage" de Sadia Kossangue (République Centrafricaine), a indiqué la Fondation du FICAK dans un communiqué.

Concourent également à cette compétition, "Noce d'eau" d'Aurielle Jioya (Bénin), "L'abîme" de Lahom Keumeni Manuel Donald (Cameroun), "Murmurs from the wind" de Remy Ryu-

muga (Rwanda), "L'interrogatoire" de Jean-Luc Rabatel du Togo, "Djaka" des réalisateurs ivoiriens Lionel Koukoue et Stella Assoumou et "Bataille contre l'oubli" d'Abdoul Aziz Basse représentant le Sénégal, selon la même source.

Selon la Fondation du FICAK, deux prix seront décernés aux vainqueurs de la compétition des courts métrages, à savoir le Grand Prix "Najib Ayad" et le Prix du Jury "Paulin Soumanou Vieyra".

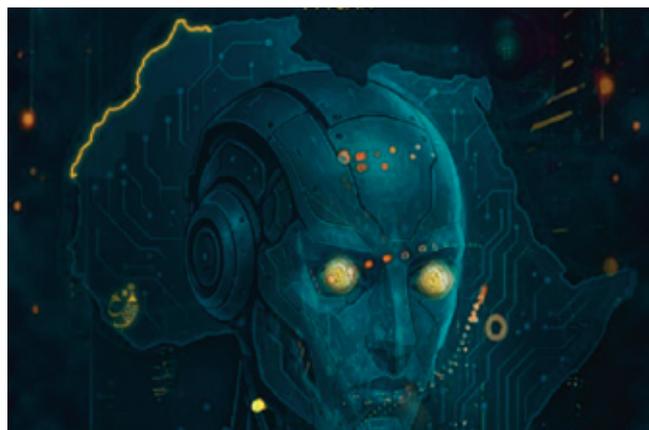
D'autre part, quinze films représentant 12 pays seront en lice pour décrocher les prix de la compétition officielle des longs métrages lors de cette édition dont la Mauritanie sera l'invitée d'honneur.

La 25ème édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga qui sera organisée sous le thème "Du griot à l'algorithme, le cinéma évolue", prévoit l'organisation d'une confé-

rence sur le lien entre cinéma et intelligence artificielle dans le but d'appréhender les transformations profondes qui façonnent le monde.

Le jury de la compétition officielle de longs-métrages sera composé de cinq membres internationaux et celui de la compétition des courts-métrages comptera trois membres internationaux. Selon les organisateurs, la 25ème édition sera marquée par la remise de six Prix dans la compétition officielle des longs-métrages, à savoir, le Grand Prix du festival baptisé Ousmane Sembene, le Prix du jury "Nour Eddine Saïl", le Prix de la mise en scène au nom du cinéaste burkinabé "Idrissa Ouedraogo", le Prix du scénario au nom de l'écrivain, journaliste et critique de cinéma égyptien "Samir Farid", le Prix du premier Rôle féminin au nom de l'actrice marocaine "Amina Rachid" et le Prix du premier Rôle masculin au nom de "Mohamed Bastaoui".

Le FICAK, dont la première édition remonte à 1977, est considéré comme étant l'un des festivals de cinéma les plus anciens au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent.



Mots flechés

ÉTAT BOUDDHISTE	FILET DE BŒUF POURTANT	QUARTIER DE TRIPOLI	C'EST LA VIE	DE BAS EN HAUT: DRU	POSSESSIF	SPIRALE	TRÈS VITE FAMILIER
REFOULÉ					LIT ARABE TABOURET		
ACCOMPLIS						ARTICLE EN TROMBE	
						COUP DE FEU	
ACCLAMATIONS		DÉBUT	PEAU DURE				
GRISON		DÔTITE					
C'EST LA PAGAILLE À OMAN			EN DEDANS		BOUT DU TUNNEL	ROMAINS	
BOURRE LES CÔTES			ÉLANCÉ	BÉCOT GAUFRE			CHEF D'ÉDITION OBSTINÉ
CAPITALE DU LIBÉRIA	EN SIBÉRIE DROGUE	MARQUER D'UN SCEAU					
						FACULTÉS DU NÉON	
GRECQUE		FORT EN THÈME					OPPOSÉ À BRUT
NOTE							
		CUBE	ARTICLE		EN CUIR	PRÉPOSITION	
À L'ENVERS: TONSURÉ					COHÉSION		
PARTIE D'UNE MÉDAILLE			MIS EN CIRCULATION			ANNONCE UNE SUITE	

Solution mots flechés d'hier

THÉÂTRE	ADRENALINE	COMPRES	D	PROSE	MATÉRIEL	DE	S	EXERCICE	DE	PROLOGUE	DU	DE	M	PRO-PRIS
PRISÉ	EN		TRI	OMPH	HE		BUP							
PRÉPOSITION	EN	CHÈVRE	E	O	POURRI		MOIS	I						
POISSON	M	LETTRE	C	R	R	BOURRE	B	VIN						
POUR	E	LECTR	E	L	E	C	T	R	O	C	Û	T	E	
ÉTUVE	E	TU	V	E			MUR	E	T					
MÉTAL	T	S	A	R			R	U						
CZAR	R	S	I	S	E	S		P						
PRÉFÉRÉE	D	E	V	I	E	E		E	X	I	G	U		
APPÊL	I	F					R		M	I	N	U	V	
MYSTÈRE	B	I	S				T	I	R	E	N	E		
REIN	T	E	T	O	N		N	A		P	R			
FIN	E	R					T	A	N	T	I	N	E	T

Jeux & Loisirs

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
 Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
 Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouaïthy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejjoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah
 Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
 Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
 Service technique
 Khadija Sâbi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmandi
 Révision
 Abdelmounein Warrach
 Secrétariat
 Asmaa Tabaa
 Photographe
 Ahmed Laarakki
 Correspondants
 Ahmadou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)
 Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya
 Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
 E-mail:
 Liberation@libe.ma
 Téléphone:
 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma
 Youssef El Galis
 Mouna El Yousseoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaïher
 Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31.28.10
 Imprimerie
 Les Editions Maghebines
 Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■					■	
5						■				
6		■					■			
7					■					
8			■							■
9										
10				■						

HORIZONTALEMENT

- 1- Étrange poisson
- 2- Brosse de plongeur
- 3- Fait de dents - Vieux do
- 4- Possèdent - Roi au théâtre
- 5- Souveraine - Deviendra
- 6- Fissa ! - Lettres de répétition
- 7- Le moins jeune - Oiseau de métal
- 8- Il fait sauter - Monsieur Dictionnaire
- 9- Inattendues
- 10- Cardinal - Portera devant la cour

VERTICALEMENT

- 1- Perte de sang
- 2- On clique dessus - Petites charges
- 3- Part - Liant
- 4- Sanie - Peuplade du Soudan
- 5- Ils seront œufs - Ouverture
- 6- Imperméable - Maladie sexuelle
- 7- Risques - Jeune
- 8- Font mal - Otée
- 9- Insecte parasite - Moquer
- 10- Énergie - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	B	O	U	L	E	M	E	N	T
2	N	O	B	L	E	■	O	N	D	E
3	L	U	■	T	U	R	N	E	■	T
4	E	T	A	I	■	E	T	E	T	E
5	V	■	I	M	A	G	E	■	R	E
6	E	N	R	A	C	I	N	E	■	S
7	M	E	■	T	E	■	T	V	M	■
8	E	N	D	U	R	E	■	I	O	N
9	N	E	■	M	E	U	R	T	R	E
10	T	S	E	■	E	S	T	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

4		3	6		9			
	5		9	4	3	8		
7	1	3	2	8				
5					4	9		
	1	4						6
			4	7	3	6	9	
3	9		6	2		4		
		5		1	7	3		

Moyen

			8					
	9	5						
2	8	7	6	3				
6	2	7					3	
	1	8	2	5	3	6	7	
	7			8			9	1
				8	2	9	6	7
						5	1	
				7				

Difficile

1		9	3		7			
	8			6				
2	3		5					
		6	1	7				
		4		6				
	7	9	2					
			9		2	7		
		5			4			
		5		4	1	6		

Expert

				9	3	5		
			2	8	7			
	6		3				2	
		8			9			
9	4					5	6	
		1			3			
1			8				4	
	8		7	1				
3	7	6						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	9	4	1	3	5	8	7
3	4	7	6	5	8	1	9	2
5	8	1	9	7	2	6	3	4
9	5	6	2	3	1	4	7	8
4	7	2	8	6	9	3	1	5
8	1	3	7	4	5	2	6	9
6	9	8	3	2	4	7	5	1
7	2	5	1	8	6	9	4	3
1	3	4	5	9	7	8	2	6

Moyen

7	5	3	6	2	4	9	1	8
4	8	9	7	5	1	2	6	3
6	1	2	9	8	3	4	5	7
3	7	1	4	9	6	5	8	2
2	9	8	5	3	7	1	4	6
5	4	6	8	1	2	7	3	9
1	3	7	2	4	8	6	9	5
9	6	4	3	7	5	8	2	1
8	2	5	1	6	9	3	7	4

Difficile

6	7	1	3	5	4	9	2	8
4	2	9	7	1	8	6	5	3
8	5	3	6	2	9	1	7	4
7	4	8	2	6	5	3	9	1
1	9	6	4	7	3	5	8	2
5	3	2	9	8	1	7	4	6
9	1	4	8	3	7	2	6	5
2	8	5	1	9	6	4	3	7
3	6	7	5	4	2	8	1	9

Expert

9	3	1	6	2	4	5	8	7
7	6	8	1	5	9	4	3	2
2	5	4	8	7	3	6	1	9
5	1	2	9	6	8	3	7	4
3	4	7	2	1	5	9	6	8
6	8	9	3	4	7	2	5	1
1	7	6	4	3	2	8	9	5
8	2	5	7	9	6	1	4	3
4	9	3	5	8	1	7	2	6

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CT BOUGUEDRA
BUREAU DES MARCHES
Avis d'Enchère publique
N° 02/2025/CTB/SM

Le mercredi 11 juin 2025 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'enchère publique, pour : Cession d'un lot de terrain privé de la commune de Bouguedra immatriculé sous n°TF 66696/23 sis au centre Bouguedra

Le dossier de l'enchère publique peut être retiré à : Bureau des marchés publics de la CT Bouguedra, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant de Cautionnement est fixé à la somme de : soixante-quinze mille DH (75.000,00 DH).

Le prix d'acquisition des plans est de :20,00 DH par page

L'estimation des coûts des prestations établie par le président est fixée à la somme de deux cent (200,00) dirhams pour le mètre carré.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 02 et 03 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :
➤ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.

➤ Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
➤ Soit les remettre au président de la commission de l'enchère publique au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

➤ Soit les envoyer par voie électronique, via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 02 du règlement de consultation.

N° 3209/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CT BOUGUEDRA
BUREAU DES MARCHES
Avis d'Enchère publique
N° 01/2025/CTB/SM

Le mercredi 11 JUIN 2025 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'enchère publique, pour : Cession d'un lot de terrain privé de la commune de Bouguedra immatriculé sous n°TF 64705/23 sis au centre Bouguedra

Le dossier de l'enchère publique peut être retiré à : Bureau des marchés publics de la CT Bouguedra, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant de Cautionnement est fixé à la somme de : deux cent dix mille DH (210.000,00 DH).

Le prix d'acquisition des plans est de :20,00 DH par page.

L'estimation des coûts des prestations établie par le président est fixée à la somme de deux cent trente (230,00) dirhams pour le mètre carré.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 02 et 03 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :
➤ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.

➤ Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
➤ Soit les remettre au président de la commission de l'enchère publique au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

➤ Soit les envoyer par voie électronique, via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 02 du règlement de consultation.

N° 3210/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DEPREX
N°10/INDH/2025

Le 11 Juin 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'ACQUISITION D'UN MINIBUS AU PROFIT DU CENTRE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES A LA COMMUNE DE TARMIGTE - PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 432 000,00 dhs(Quatre Cent Trente Deux Mille Dirhams Et Zéro Centime) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 10/06/2025 A 16H30, OU

REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3211/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°22/2025

Le Mardi 01 Juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 22/2025 du 01/07/2025 pour objet : Achat et livraison de 90 génisses pleines de race pure "Holstein" au profit de la coopérative laitière Azaghar à Bzou, dans le cadre du programme d'agriculture solidaire centré sur l'élevage, au niveau du Cercle Bzou, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante deux mille di-

rhams (62 000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions cent cinq mille dirhams (3 105 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3212/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°19/2025

(Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)

Le Mardi 17 Juin 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 19/2025 du 17/06/2025 pour objet : Travaux de création de deux points d'eau (citernes enterrées) pour l'abreuvement du cheptel au niveau de la commune territoriale Tifet N'Ait Hamza, cercle Ouauzeigt, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Vingt Neuf Mille Cinquante Six Dirhams (229 056,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics. • Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3213/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL
Au rabais ou A Majoration N° : 09/2025/INV
« Séance publique »

Le 12 Juin 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhaya (BP04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix national Au rabais ou à majoration n° : **09/2025/INV** en Six Lots pour :

Lot N°	OBJET	Montant de l'Estimation	Cautionnement provisoire
LOT1	Travaux de réhabilitation de 09(Neuf) établissements pionnières relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant (Lot 01)	1 999 416,00 DH (TTC) Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quatre Cent Seize Dirhams	29 000,00 DH Vingt Neuf Mille Dirhams
LOT2	Travaux de réhabilitation de 11(Onze) établissements pionnières relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant (Lot 02)	1 389 444,00 DH (TTC) Un Million Trois Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Quatre Cent Quarante-Quatre Dirhams.	20 000,00 DH Vingt Mille Dirhams.
LOT3	Travaux de réhabilitation de 10 (Dix) établissements pionnières relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant (Lot 03)	1 452 546,00 DH (TTC) Un Million Quatre Cent Cinquante-Deux Mille Cinq Cent Quarante-Six Dirhams	21 000,00 DH Vingt et Un Mille Dirhams.
LOT4	Travaux de réhabilitation de 08(Huit) établissements pionnières relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant (Lot 04)	1 266 978,00 DH (TTC) Un Million Deux Cent soixante-Six Mille Neuf Cent Soixante-Dix-Huit Dirhams.	18 000,00 DH Dix Huit Mille Dirhams.
LOT5	Travaux de réhabilitation de 06(Six) établissements pionnières relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant (Lot 05)	1 580 748,00 DH (TTC) Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Mille Sept Cent Quarante-Huit Dirhams	23 000,00 DH Vingt Trois Mille Dirhams.
LOT6	Travaux de réhabilitation de 12(Douze) établissements pionnières relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant (Lot 06)	1 658 032,80 DH (TTC) Un Million Six Cent Cinquante-Huit Mille Trente-Deux Dirhams Et Quatre-Vingts Centimes	24 000,00 DH Vingt Quatre Mille Dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
- Ce présent appel d'offres est réservé aux très petites, Petites et Moyennes Entreprises nationales (PME), coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 3215/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° : 12/2025 DU 03/06/2025

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert national N° : 12/2025 prévu le 03 Juin 2025 à 11 heures relatif au : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOULEVARD MOHAMMED V** publié dans les journaux - Libération N° : 10504 parue le 07/05/2025 page 18 et le journal Al Akhbar N° : 3774 parue le 07/05/2025 page 11 est annulé à cause de : surseoir et attendre le lancement du projet de la deuxième tranche du boulevard Mohammed V par l'Agence Régionale d'Exécution des Projets région Beni-Mellal Khénifra .

N° 3215/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
FÈS-MEKNÈS
PRÉFECTURE
DE MEKNÈS
CONSEIL DE
LA PRÉFECTURE
DE MEKNÈS
D.G.S / SAFLM

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°13/2025/BP
Le 12 juin 2025 à 10h00 mn, il sera procédé au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°13/2025/BP pour :

REHABILITATION DU TERRAIN DE SPORT DE FOOT BALL AU QUARTIER MARJANE II A LA COMMUNE DE MEKNES PREFECTURE DE MEKNES

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Cinq cent quarante-sept mille quatre cent sept

vingt-dix 40 ct (547 490,40 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams (11.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 3219/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE SIDI IFNI
CAIDAT TIOUGHZA
COMMUNE DE
TIOUGHZA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix N°04 /2025/BC
Le : 02/06/2025 à 10h00 mn, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune de TIOUGHZA à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert

simplifié sur offres des prix n° 04 /2025/BC pour : FRAIS D'HEBERGEMENT, DE RECEPTION ET DE RESTAURATION AU PROFIT DE LA COMMUNE TIOUGHZA -PROVINCE DE SIDI IFNI -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargeable à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à 69 300,00 DH. (SOIXANTE NEUF MILLE TROIS CENT DIRHAMS 00cts TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1386.00 DH (MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SIX dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement

de consultation.

N° 3220/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 28/04/2025 il a été établi les statuts d'une Société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : KF2M PROMOTION SARL.
Siège Social : LOT MAS-SIRA RESIDENCE COSTA DEL SOL ETG 4 APP 21-MOHAMMEDIA
Objet : Promotion immobilière
Capital Social : 100 000,00 DHS,

Cogérance : M. AIT SAID ABDERRAHMAN et M. ERREGUYNY HASSAN.
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 16/05/2025 sous les Numéros 1204 et 37595.

N° 3221/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Béni Mellal Khénifra
Direction provinciale de Khouribga
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°11inv2025

Le jeudi 12 juin 2025 à 11h30, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de Khouribga, sis à avenue Bni Amir Khouribga, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix ayant pour objet : L'acquisition de photocopies destinés aux établis-

sements pionniers relevant de direction provinciale de Khouribga.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille (20 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

(1 598 400,00 DH TTC) Un Million cinq Cent quatre vingt dix huit Mille quatre Cent, 00 Centimes toutes taxes comprises ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444(8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

N° 3222/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION BENI MELLAL KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX Au rabais ou à majoration N° 10inv2025

(Séance publique)

Le jeudi 12/06/2025 à 11 heure, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation de Beni Mellal-Khénifra à Khouribga, sis à avenue Bni Amir Khouribga, à l'ouverture des plus de l'appel d'offre ouvert national N°10INV2025 « Au rabais ou à majoration », ayant pour objet : Travaux de fourniture et pose de support de montage universel, réglable plafonnier de vidéoprojecteur aux établissements pionniers relevant de la Direction Provinciale de Khouribga, en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille (10 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 723 600,00 dh TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444(8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

N° 3223/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE CASABLANCA - SETTAT
PROVINCE DE BENSILMANE
CERCLE DE BOUZNIKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE DE CHERRAT

Avis d'Appel d'Offre ouvert sur offre des prix n° : 03/2025

Le : Mercredi 18 Juin 2025 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix ayant pour objet : « La location des magasins de vente de viandes et poissons au souk hebdomadaire de la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma ou être retiré du siège de la commune de Cherrat

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est de déterminée comme suit :

Prix d'ouverture (en dirhams)	surface (mètre carré)	N° du magasin	N°	Prix d'ouverture (en dirhams)	surface (mètre carré)	N° du magasin	N°
(vente viandes) 500,00	9,20	31	31	(vente poisson) 850,00	16,42	1	1
(vente viandes) 550,00	10,52	32	32	(vente viandes) 800,00	15,79	2	2
(vente viandes) 600,00	11,28	33	33	(vente viandes) 800,00	15,22	3	3
(vente viandes) 650,00	12,03	34	34	(vente viandes) 750,00	14,66	4	4
(vente viandes) 650,00	12,36	35	35	(vente viandes) 750,00	14,17	5	5
(vente viandes) 750,00	14,17	36	36	(vente viandes) 650,00	12,36	6	6
(vente viandes) 750,00	14,66	37	37	(vente viandes) 650,00	12,03	7	7
(vente viandes) 800,00	15,22	38	38	(vente viandes) 600,00	11,28	8	8
(vente viandes) 800,00	15,79	39	39	(vente viandes) 550,00	10,52	9	9
(vente poisson) 850,00	16,42	40	40	(vente viandes) 500,00	9,95	10	10
(vente viandes) 850,00	16,42	41	41	(vente viandes) 500,00	9,95	11	11
(vente viandes) 800,00	15,79	42	42	(vente viandes) 550,00	10,52	12	12
(vente viandes) 800,00	15,22	43	43	(vente viandes) 600,00	11,28	13	13
(vente viandes) 750,00	14,66	44	44	(vente viandes) 650,00	12,03	14	14
(vente viandes) 750,00	14,17	45	45	(vente viandes) 650,00	12,36	15	15
(vente viandes) 650,00	12,36	46	46	(vente viandes) 750,00	14,17	16	16
(vente viandes) 650,00	12,03	47	47	(vente viandes) 750,00	14,17	17	17
(vente viandes) 600,00	11,28	48	48	(vente viandes) 800,00	15,22	18	18
(vente viandes) 550,00	10,52	49	49	(vente viandes) 800,00	15,79	19	19
(vente viandes) 500,00	9,95	50	50	(vente poisson) 850,00	16,42	20	20
(vente viandes) 500,00	9,95	51	51	(vente poisson) 850,00	16,42	21	21
(vente viandes) 550,00	10,52	52	52	(vente viandes) 800,00	15,79	22	22
(vente viandes) 600,00	11,28	53	53	(vente viandes) 800,00	15,22	23	23
(vente viandes) 650,00	12,03	54	54	(vente viandes) 750,00	14,66	24	24
(vente viandes) 650,00	12,36	55	55	(vente viandes) 750,00	14,17	25	25
(vente viandes) 750,00	14,17	56	56	(vente viandes) 650,00	12,36	26	26
(vente viandes) 750,00	14,66	57	57	(vente viandes) 650,00	12,03	27	27
(vente viandes) 800,00	15,22	58	58	(vente viandes) 600,00	11,28	28	28
(vente viandes) 800,00	15,79	59	59	(vente viandes) 550,00	10,52	29	29
(vente viandes) 850,00	16,42	60	60	(vente viandes) 500,00	9,95	30	30

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Deux mille dirhams (2.000,00 dhs) **pour chaque magasin.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics ou être déposés à la commune de Cherrat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8-9 et 10 du règlement de consultation.

Aucune visite des lieux n'est programmée.

N° 3218/PA



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 14/2025/CH/INV
« Séance publique »

Le 04 juin 2025 à 09 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux de branchement en eau potable du lycée collégial Assakia Al Hamra, à la commune Sidi El Mokhtar, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA- AREF MS	60 535.34 dirhams (Soixante Mille Cinq Cent Trente-Cinq Dirhams 34 centimes)	1 000.00 Dhs (Mille Dirhams)
02	Les travaux de branchement en eau potable de l'école primaire BEN HAMADA relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA- AREF MS	40 203.26 dirhams (Quarante Mille Deux Cent Trois Dirhams 26 Centimes)	700.00 Dhs (Sept Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 3217/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres

ouvert national n° 16/2025/HZ
 Le 19/06/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Travaux de réparation des dégâts de crues et traitement de l'environnement de la RNC reliant la RN7 (ex RR203) et Douar Tizi Oussems CT Ouirgane - Province AL Haouz - Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Cent Mille Dirhams (100 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six millions neuf cent quarante et un mille quatre cent soixante-douze dirhams 0 centime TTC (6 941 472,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N°
10/CS/2025

Le 03/06/2025 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour l'objet : ACHAT DES PRODUITS POUR DERATISATION

-COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 39 360,00 dhs (trente-neuf mille trois cent soixante dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 700,00 dhs (sept cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux Marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des travaux au plus tard

Le 02/06/2025 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de Consultation.

N.B :cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne

entreprise aux coopératives aux unions de coopératives à l'auto-entrepreneur et les jeunes entreprises innovantes) N° 3227/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 36AOM/SNRT/2025

Le 11/06/2025 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1: Fourniture et mise en service de serveurs d'enregistrement et de replay pour les besoins de la production des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Lot n°2: Fourniture et mise en service des équipements audio/ vidéo pour les besoins de la production des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 10/06/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

✓ Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétaire de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
 - Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>
- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : 103 200,00 Dhs. Lot n°2 : 20 600,00 Dhs.

✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot n°1 : 6 882 228,00 DHS TTC Lot n°2 : 1 379 112,00 DHS TTC

✓ Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
 - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3228/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12AOM/SNRT/2025

Le 12/06/2025 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1: Formation sur la plateforme soft de codage et de multiplexage de marque Harmonic, au siège de la SNRT. Lot n°2: Formation sur la solution SIRC 2WCom au siège de la SNRT.

✓ Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétaire de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la

SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Lot n°1 : 3 700,00 Dhs. Lot n°2 : 2 200,00 Dhs.

✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot n°1 : 250 000,00 DHS TTC Lot n°2 : 150 000,00 DHS TTC

✓ Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 3229/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES
Avis d'appel d'offres
ouvert national Sur offres de prix N°07/AA/2025

Le 17 Juin 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert national sur offres de prix n°07/AA/2025 du 17/06/2025.

Pour : ENTRETEN COURANT DES VOIES (REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS).

Lieu d'exécution : Ruelles de l'arrondissement Anfa , commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 5.476.500,00 (CINQ MILLION QUATRE CENT SOIXANTE SEIZE MILLE CINQ CENT DIRHAMS) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100.000,00 (Cent Mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques et prospectus exigés par le dossier de cet appel d'offres ouvert national doivent être déposés au bureau du président de l'arrondissement Anfa, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou déposé par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 3230/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE TECHNIQUE

sidi hajjaj le.....
 06 Mai 2025.

AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi hajjaj oued hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un magasin en café sis : lotissement Ryad bloc 32 lot n° 01 sidi hajjaj oued hassar province Médiouna T.F N° 14702/C au nom de Mr : MUSTAPHA RADOUANI.

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

N° 3225/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de LGHARBIA
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX
BUREAU TECHNIQUE

Igharbia : le
Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié
N° : 06/2025CT

il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de Igharbia**, sis au centre de Igharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert simplifié** sur offres des prix, pour :

N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de caution Provisoire en dhs	Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis
06/2025/CT	Achat de fourniture pour matériels informatiques, et de fournitures de bureau Au Profit de la Commune Territoriale de Igharbia	(47 856,00 dhs) Quarante - Sept Mille, Huit Cent Cinquante Six Dirhams, 00 Centimes Toutes taxes comprises (TTC)	(800,00 dhs) Huit Cent Dirhams ,00 Centimes	Au siège communal de Igharbia en date du 03/06/2025 à 11.00 heures Du matin

✓ Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché publics.

✓ Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° :1692-23 du 4hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Le Président de la commune Territoriale de Igharbia N° 3224/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 28/04/2025 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Denomination: MEKKA DRIVING SARL.
Siège Social: RESIDENCE KAMAL PARK CENTER IMM B ETG 3 APP N°15 - MOHAMMEDIA
Objet : LOUEUR DE VÉHICULES AUTOMOBILES SANS CHAUFFEUR
Capital Social : 500 000.00

DHS, Gérance : M.E.L MAHDI NAHID
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 19/05/2025 sous les Numéros 1206 et 37597.

N° 3235/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE AIT DAUD
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE EZZAOUITE
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT n°01/BCEZ/2025
Le 13 juin 2025 à 11h, il sera procédé dans les bureaux siège communal de la commune EZZAOUITE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour :
- AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT LA ROUTE "AIT AHMED OUBELLA" ET DOUAR TIKH-FISSTE
- AMENAGEMENT DE LA PISTE RELIANT ZAOUITE ISSOUKINE ET DOUAR AIT OUKRIM VIA TALAARSTE

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Quinze Mille dirhams)

15.000,00 dhs
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (756.000,00dhs) Sept Cent Cinquante Six Mille Dirhams (TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail

des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation ;
N° 3236/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT
CH. MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
الدائرة الجهوية لدار البيضاء سطات
المستشفى الإقليمي مولاي عبد الله المحمدية

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 1/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offre national ouvert n° 1/2025 relatif à : La maintenance préventive et corrective du matériel technique et médico technique y compris scanner de marque « HITACHI/SUPRIA » du service d'imagerie médicale du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia.

Publié au journal LIBERATION N° 10511 en date du Jeudi 15 Mai 2025 et Journal ALITTihad ALICHTIRAKI N° 14.038 en date du Jeudi 15 Mai 2025

A été rectifié comme suite :

- Estimation du Maître d'ouvrage est : 700.008,00 DHS TTC au lieu de 700.000,00 DHS TTC

N° 3234/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
CERCLE DE RHAMNA
CAIDAT BOUZHANE
C.T : AIT HAMMOU

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX

Le président du Conseil communal de la Commune Territoriale AIT HAMMOU annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au siège de la commune, au profit des fonctionnaires de la Commune au titre de l'année 2025 selon le tableau ci-dessous :

Examen d'aptitude Professionnelle pour L'accès au grade	Condition de participation	Nbre de poste selon Cota	Date D'examen	Dernier délai pour le dépôt des dossiers
REDACTEUR De 2 ^{ème} grade	Ouvert aux REDACTEUR de 3 ^{ème} grade ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade	14%	15 juin 2025	13 juin 2025

De ce fait les intéressés peuvent présenter leurs dossiers au service personnel de la Commune AIT HAMMOU avant le délais indiqué ci-dessus.

AIT HAMMOU, LE : 19.05.2025
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL
N° 3231/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ A MAJORATION N° :02/DRDE-Fès/2025

Le Lundi 02 Juin 2025 à dix (10 h) heures, il sera procédé, à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès sise angle Avenue des FAR et rue Wassil Ben Attae Fès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n° :02/DRDE-Fès /2025 pour le Nettoyage et l'entretien des Délégations des domaines de l'Etat De Meknès, Taza et Taounate en Lot Unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-treize mille neuf cent vingt-six et cinquante-huit centimes. Toutes taxes comprises (73 926,58DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille quatre cent quatre vingt dirhams (1480.00DH);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, (article 135 du décret précité).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 3233/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°RHA/05/2025

Le Chef de service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Rhamna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°RHA/05/2025 sous l'objet :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité dans le cadre du contrôle Extérieur des travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre les PK 183+000 et PK 228+400 sur des sections discontinues lot 2 - Province de Rhamna-

A été rectifié, il devient :

- Au niveau de l'avis d'appel d'offre:

L'estimation est 205 362,00Dhs (Deux cent cinq mille Trois cent soixante-deux Dirhams) au lieu de 239 808,00Dhs (Deux cent trente-neuf mille Huit cent huit Dirhams)

- Le CPS est actualisé.

N° 3232/PA

AL-RACHAK TRANSPORTATION COMPANY s-a-r-l au I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 07 AVRIL 2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont: **DENOMINATION:** « AL-RACHAK TRANSPORTATION COMPANY s-a-r-l » au **OBJET:** Entrepreneur de transport de marchandises pour autrui, **SIEGE SOCIAL:** N° 276 BD IBN TACHEFINE, 3ème ETAGE - CASABLANCA - **DUREE:** 99 ans. **CAPITAL:** Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées en totalité à Madame RACHAK SANAA associée unique. **GERANCE:** Confiée à Mme RACHAK SANAA pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus. **EXERCICE SOCIAL:** Du 1er Janvier au 31 décembre. **BENEFICES:** 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associée unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve. II/ Le dépôt légal a été effectué au G. T. C de Casablanca le 13 mai 2025 SOUS N° 971363. RC CASA N° 676423. **N° 3239/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIE N° 19/2025/INDH
Le 02 Juin 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 19/2025/INDH du 02 Juin 2025 Pour : CREATION D'UN ESPACE DU COMMERCE DE PROXIMITE AU PROFIT DES MARCHANDS AMBULANTS AU CENTRE SIDI BOUZID A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA - Lot unique - Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les estimations des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme comme suit: CENT SOIXANTE ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS (161 970,00 DHS) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.200,00 dhs (trois mille deux cents dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règle-

ment de consultation. **N° 3243/PA**

« BUREAU VERT D'INGENIERIE TECHNIQUE - BVIT » SARL AU CAPITAL DE 100.000,00 DH - CASABLANCA « Cession parts sociales- transfert siège social- Redénomination sociale- ajout objet social- continué mandat Gérance Augmentation capital social & Refonte statuts sociaux »

I- Aux termes des procès-verbaux et acte de cession de parts sociales, établis à Casablanca en dates respectives du 1er- 07 Novembre 2020, il a été adopté les Résolutions sociales suivantes:

- Cession de 999 parts sociales de cent dirhams chacune, a nouvel Associé;
- Transfert de siège social au 52, Bd Zerktouni- Casablanca;
- Redénomination sociale pour: « BVIT SERVICES GROUP »
- Ajout activités à l'objet social initial;
- Continuité mandat de la Gérance unique;
- Augmentation du capital social de 100.000 DH à 37000.000 DH par compensation de créances sociales liquides et exigibles;
- Refonte conséquente des statuts sociaux;
- Formalités légales.

II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 16 Mai 2025, sous N° 971940. **N° 3240/PA**

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P

en date de 05/12/2024 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

- 1- Dénomination : « HI-DAYA TECH » SARL AU
- 2- Siege social: ZENITH BUSINESS CENTRE RUE MOUSLIM LOT BOUKAR 3EME ETAGE N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH
- 3- Objet social : Commerce de téléphones mobiles Commerce d'accessoires pour téléphones portables _ Vente achat _maintenance et installation de matériel informatique.
- 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 164973
- 5- Capital Social : s'élève à 100 000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir: MR. MOURAD BAITITI 1000,00 PARTS Soit au total 1000,00 PARTS La Gérance : la société est gérée par le gérant de MR. MOURAD BAITITI CIN N° EE478996 Pour une durée illimitée.
- 6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
- 7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 164973 /2025 le 14/05/2025/N° de dépôt : 177070/25. **N° 3241/PA**

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08
Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 05/09/2023 à CASA de la société GGO TRANSPORT SARL AU Société à responsabilité limitée AU au capital de 100.000,00 DHS situé à N42 ZERKTOUNI ETG 02 APPT 06 CIO STOR

CONSEIL CASA les 'associés de la dite société a dé-cident :

- 1- Approuvé le compte définitif de la liquidation établie par GHALA OUSSAMA .
- 2- La constatation de la clôture de la liquidation à compter du 05/09/2023.
- 3- Radiation de l'inscription de la société « GGO TRANSPORT SARL AU » S.A.R.L AU du registre de commerce suite à la clôture de sa liquidation. **N° 3244/PA**

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 21/11/2023 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

- 1- Dénomination : « RIAD AL MECHOUAR » SARL AU
- 2- Siege social: JNANE BENCHAGRA TRIK SIDI DAUD N° 13 MARRAKECH Objet social: MAISON D'HOTEL OU RIAD (EXPLOITATION DE) (HEBERGEMENT TOURISTIQUE); ENTREPRENEUR DE GESTION EXPLOITATION DE SEREVICE (ORGANISATION DE CIRCUITS ET EVENEMENT TOURISTIQUE.
- 3 Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 164975
- 4- Capital Social : s'élève à 100 000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir : MR. BELGHOUL ZOUHIR ABDELHAMID 1000,00 PARTS Soit au total 1000,00 PARTS La Gérance : la société est gérée par le gérant de MR. BELGHOUL ZOUHIR ABDELHAMID CIN N° EE398841. Pour une durée illimitée.
- 5 Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de

chaque année.

- 6- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 164975/2025 le 14/05/2025/N° de dépôt : 177071/25. **N° 3245/PA**

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08
Aux termes d'un acte S.S.P en date de 05/12/2024 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

- 1- Dénomination : « GH INFO » SARL AU
- 2- Siege social: ZENITH BUSINESS CENTRE RUE MOUSLIM LOT BOUKAR 3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH
- 3- Objet social : Fournitures de bureaux ; Fournitures scolaires _ Vent, achat, maintenance et installation de matériel informatique _ Développement de logiciels, Graphisme et Conception de Sites Interne.
- 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 165015
- 5- Capital Social : s'élève à 100 000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir : Mme.OUIJDANE L O U K H S A Y N I 1000,00 PARTS Soit au total 1000,00 PARTS La Gérance : la société est gérée par le gérant de Mme.OUIJDANE LOUKHSAYNI CIN N° EE662477 Pour une durée illimitée.
- 6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
- 7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 165015 /2025 le 14/05/2025/N° de dépôt : 177109/25. **N° 3242/PA**

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :05/2025

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELMIM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
05/2025	ACQUISITION DE TROIS FOURGONS MORTUAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GUELMIM	13 000,00 Treize mille DH	12/06/2025 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (900 000,00 , Neuf cent Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma : Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation. **N° 3238/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION PROVINCIALE DE LA JUSTICE
BENI MELLAL

Avis rectificatif n° 1
Appel d'offres ouvert simplifié N° 15/2025/DPBM

Le directeur provincial de la justice à Beni Mellal informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 15/2025/DPBM ayant pour objet : « L'achat des produits d'impression pour le compte de la cour d'Appel de Beni Mellal et les tribunaux de son ressort en lot unique », publié au journal Risalat Oumma N° 13041 le 16/05/2025 et le portail des marchés publics le 19/05/2025, que la date d'ouverture des plis est reportée à 03/06/2025 au lieu de 28/05/2025. **N° 3237/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N° 12/
INDH /2025
Le 09/06/2025 à 09H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : ETUDES
TECHNIQUES ET SUIVI
DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN
CENTRE POUR ENFANTS
AUTISTES A LA VILLE DE
MIDELT-PROVINCE DE MIDELT.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : CINQUANTE
SIX MILLES QUATRE CENT
DIRHAMS (56 400,00 DH).
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de MILLE
DIRHAMS (1 000,00DH).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°07 du règlement de
consultation ;

N° 3246/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N°
08/INDH /2025
Le 04/06/2025 à 09H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : ETUDES
TECHNIQUES ET SUIVI
DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DAR
AL OMOUMA TOUNFITE,
COMMUNE TOUNFITE -PROVINCE
DE MIDELT.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du

portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : CINQUANTE
SIX MILLES QUATRE CENT
DIRHAMS (56 400,00 DI-
RHAMS). T.T.C
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de MILLE
DIRHAMS (1 000,00 DH).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°07 du règlement de
consultation ;

N° 3247/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N°
07/INDH /2025
Le 03/06/2025 à 09H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : ETUDES
TECHNIQUES ET SUIVI
DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DAR
AL OMOUMA IMILCHIL,
COMMUNE IMILCHIL,
CERCLE IMILCHIL ; PROVINCE
DE MIDELT.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : CINQUANTE
SIX MILLES QUATRE CENT
DIRHAMS (56 400,00 DI-
RHAMS). T.T.C
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de MILLE
DIRHAMS (1 000,00DH).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°07 du règlement de
consultation ;

N° 3248/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 06/INDH /2025
Le 02/06/2025 à 10H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : ETUDES
TECHNIQUES ET SUIVI
DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 22
UNITES PRESCOLAIRES
TYPE 1 : 3 AU CERCLE MIDELT,
4 AU CERCLE ER
RICH, 4 AU CERCLE BOU-
MIA, 5 AU CERCLE IMIL-
CHIL ET 6 AU CERCLE
TOUNFITE - PROVINCE DE
MIDELT.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : CENT
SOIXANTE TROIS MILLES
SIX QUATRE VINGT DI-
RHAMS (163 680,00 DI-
RHAMS). T.T.C
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de TROIS
MILLE DIRHAMS (3
000,00DH).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°07 du règlement de
consultation ;

N° 3249/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
DBM/SM
Avis de la consultation archi-
tecturale ouverte simplifiée
n° 02/BG/2025
Le 10/06/2025 à 10H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à la consultation

architecturale ouverte simplifiée
n° 02/BG/2025 ayant
pour objet :
ETUDES ARCHITECTURALES
D'AMENAGEMENT
D'UNE DEPENDANCE
ADMINISTRATIVE AU CENTRE
IMILCHIL-CAIDAT
IMILCHIL, CERCLE IMIL-
CHIL, PROVINCE DE MIDELT.
Le budget prévisionnel maximum,
hors taxes, pour l'exécution
des travaux à réaliser est de :
1 150 000,00 DHS HTVA (UN
MILLIONS CENT CINQUANTE
MILLE DIRHAMS HORS TAXES).
Le dossier de la consultation
architecturale ouverte doit être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics accessible
à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 103 à 105 du décret
2.22.431 du 15 chaabane 1444
(8 mars 2023) relatif aux
marchés publics.
Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau du
service des marchés ou
bureau d'ordre du Secrétaire
Général de la Province de
MIDELT.
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité.
• Soit les remettre au président
du jury de la consultation
architecturale au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
La visite de lieu est prévue le
29/05/2025 à 11H30
(La présence des architectes à
cette visite est obligatoire
toute absence entraînera
l'écarternement de leurs offres.)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°6 du règlement de la
consultation architecturale.

N° 3250/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE DRAA
TAFILALET
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M/SM
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
n° 11/BG/2025
Le 11/06/2025 à 09H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : TRAVAUX
D'ACHEVEMENT DE
CONSTRUCTION DU SIEGE
CAIDAT SIDI HAMZA
N'ZALA AU CENTRE
N'ZALA - A LA COMMUNE
N'ZALA - CERCLE RICH -

PROVINCE DE MIDELT.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de :
NEUF CENT QUATRE
VINGT MILLE QUARANTE
TROIS DIRHAMS ET QUATRE
VINGT QUATORZE
CENTIMES (980 043,94 DI-
RHAMS). T.T.C
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de DIX
NEUF MILLE CINQ CENT
DIRHAMS (19 500,00 DIRHAMS)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
conformément à l'arrêté du
(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des procé-
dures, des documents et des
pièces relatifs aux marchés
publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°06 du règlement de
consultation ;

N° 3251/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 12/BG /2025
Le 12/06/2025 à 09H00 IL
sera procédé dans les bureaux
du service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : ETUDES
TECHNIQUES ET SUIVI
DES TRAVAUX AMENAGE-
MENT D'UNE DEPENDANCE
ADMINISTRATIVE AU CENTRE
IMILCHIL, CAIDAT IMILCHIL,
CERCLE IMILCHIL.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de : CINQUANTE
SIX MILLES QUATRE CENT
DIRHAMS (56 400,00 DI-
RHAMS). T.T.C
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de MILLE
DIRHAMS (1 000,00).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°07 du règlement de
consultation ;

N° 3252/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE DRAA
TAFILALET
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M/SM
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
n° 15/BG/2025
Le 02/06/2025 à 09:00 IL sera
procédé dans les bureaux du
service des marchés au
secrétariat général de la
province de Midelt à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié sur offres
de prix, pour : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU
SIEGE CAIDAT AIT OUA-
DIR, CERCLE BOUMIA,
PROVINCE DE MIDELT.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de :
DEUX CENT QUATRE
VINGT MILLE DEUX CENT
DEUX DIRHAMS ET QUARANTE
CENTIMES (280 202,40
DIRHAMS). T.T.C
Le Cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : CINQ
MILLE CINQ CENT DI-
RHAMS (5 500,00 DI-
RHAMS)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma
conformément à l'arrêté du
(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des procé-
dures, des documents et des
pièces relatifs aux marchés
publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°06 du règlement de
consultation ;

N° 3253/PA

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerz	Settat	Berrechid	Casa Oasis	Casa voyagers	Alm Sebaa	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Tabarka	Kenitra	Sidi yehya	Sidi Slimane	Sidi Racem	Meknes al amir	Meknes	Sebba ayoun	Alm tasoufata	Fes
171-A	مراكش	بنكروز	سطات	برشيد	القصر الجديد	البيضاة الصغرى	سلا السباة	المحمدية	الرباط العبدل	الرباط المدينة	سلا	سلا تباركا	كنيترا	سيدي يحيى	سيدي سليمان	سيدي راسم	مكناس الامير	مكناس	سبع ايون	عين تاسوفاتا	فيس
100					5:40	5:48	5:58	6:03	6:07	6:47	6:51	7:00	7:25	7:44	7:59	8:08	8:47	7:25	7:46	8:61	
103					6:40	6:48	6:59	7:03	7:07	7:47	7:51	8:03	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:24	
600-A	4:50	5:05	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:51	10:30	10:39				11:15
602	5:58	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:25
143					9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02		11:35	11:51	12:30	12:39				13:15
606		7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04
143					11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02		13:35	13:51	14:30	14:39				15:15
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:33	15:42			16:00
v15245	10:50	11:35	12:09	12:29	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:41	15:02	15:19	15:38	15:54	16:33	16:42			17:19
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:25
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02		17:35	17:44	18:23				19:15
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:25
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:19	19:38	19:54	20:33	20:42			21:15
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:33	21:42			22:18
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02		21:35	21:44	22:23				23:15
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02		22:35	22:44	23:23				0:12
MA					21:15	21:23	21:34	22:06	22:12	22:24	22:28	22:49		23:23	23:43		0:28				1:09
628	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:51	23:12		23:46	0:00	0:49				1:27
139					22:15	22:23	22:34	23:06	23:12	23:24	23:28	23:49		0:23	0:40		1:28				2:05
MF	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:44	23:53	0:14	0:52	1:08	1:13	1:20	1:44		2:18	0:17					3:00

Sport

Mbappé porte encore le Real *Villarreal gâche la fête du Barça*



An nouveau porté par Kylian Mbappé, le Real Madrid est allé s'imposer (2-0) sur la pelouse du Séville FC dimanche lors de la 37^e journée de Liga, tandis que Villarreal a gâché la fête du FC Barcelone (3-2), déjà

sacré champion d'Espagne jeudi.

Auteur de son 29^e but en championnat, le 41^e toutes compétitions confondues, l'attaquant français a permis au club madrilène, à onze contre neuf pendant 45 minutes après deux cartons rouges sé-

villans, d'ouvrir le score (75^e, 1-0) avant que l'Anglais Jude Bellingham ne double la mise en fin de match (87^e, 2-0).

Cette nouvelle réalisation, la septième sur les cinq dernières journées, conforte son statut de "Pi-

chichi", le meilleur buteur de Liga, avec quatre longueurs d'avance sur le Polonais du FC Barcelone Robert Lewandowski, resté muet dans la défaite sans conséquence contre Villarreal (3-2).

Elle rapproche aussi Mbappé du Soulier d'Or européen, à une longueur d'égalier le total du Suédois du Sporting Portugal Viktor Gyokeres.

Officiellement sacré champion pour la 28^e fois de son histoire jeudi, le Barça, qui avait commencé à célébrer son triplé national (Liga, Coupe du Roi, Supercoupe d'Espagne) vendredi dans les rues de la capitale catalane, a lui vu la seconde partie de sa fête un peu gâchée par Villarreal (5^e), venu chercher sur la pelouse du stade olympique de Montjuïc sa qualification pour la Ligue des champions (3-2).

Les hommes de Marcelino, l'ex-entraîneur de l'Olympique de Marseille, ne peuvent plus être rattrapés par le Betis Séville (6^e), corrigé (4-1) au Metropolitan par l'Atlético Madrid (3^e) et qui voit ses rêves de C1 s'envoler.

L'équipe d'Antoine Griezmann, distancée dans la course au titre depuis plusieurs semaines, est elle aussi assurée de retrouver la Ligue des champions, tout comme l'Athletic Bilbao (4^e), vainqueur à Valence (1-0).

La course aux deux autres compétitions européennes reste encore ouverte, avec trois équipes qui se tiennent en un point pour se qualifier en Ligue Europa et en Ligue conférence: le Celta Vigo (7^e), le Rayo Vallecano (8^e) et Osasuna (9^e).

Dans le bas du classement, Leganés (18^e) a remporté trois points précieux sans mission pour le maintien en battant (1-0) Las Palmas (19^e), déjà relégué, comme Valladolid (20^e).

Getafe (13^e), Alavés (14^e), Gérone (15^e) et le Séville FC (16^e) sont tous sauvés, mais pas l'Espagnol Barcelone (17^e), encore en danger lors de la dernière journée, face à Las Palmas.

Premier League : Happy End pour Arsenal

La victoire 1-0 contre Newcastle a rapporté gros dimanche à Arsenal, assuré de terminer deuxième de Premier League, pour la troisième année d'affilée, et de disputer la prochaine Ligue des champions.

Derrière le dauphin, le suspense est maximal avant l'ultime journée: cinq équipes sont rassemblées en un point, de Newcastle jusqu'à Nottingham Forest, septième et encore en course pour la grande Europe.

Au-delà des résultats sportifs, il y a eu deux adieux émouvants et heureux sur les pelouses anglaises: celui d'Everton à Goodison Park, stade historique quitté sur une victoire, et celui de Jamie Vardy à Leicester, auteur de son 200^e but pour son 500^e et dernier match.

Deuxièmes depuis fin décembre sans interruption, les Gunners avaient vu Newcastle revenir à deux petits points d'eux avant l'affiche de dimanche à l'Emirates.

Les Magpies étaient en pleine forme et Arsenal, en plein doute après n'avoir empêché qu'une seule victoire sur ses six derniers matches de championnat (contre quatre nuls et une défaite).

Les Londoniens ont gagné la bataille grâce aux arrêts de David Raya en première période et à un coup de canon de Declan Rice en seconde (55^e).

"Ces dernières semaines, nous n'avons pas été à notre niveau en championnat. Nous nous sommes tellement démenés en Ligue des champions que notre élan s'est brisé en Premier League",

a réagi le milieu anglais.

Après l'été, "nous allons revenir plus affamés et plus forts, avec l'envie de gagner quelque chose pour ce club", a-t-il promis sur Sky Sports.

Newcastle (3^e, 66 pts) n'est lui pas certain de terminer sur le podium, ni même dans le Top 5. Chelsea (4^e) et Aston Villa (5^e) comptent le même nombre de points, Manchester City (6^e) et Nottingham (7^e) ne sont qu'une longueur derrière.

Forest a réanimé son espoir de qualification pour la Ligue des champions en s'imposant 2-1 chez West Ham. Le club des Midlands disputera une finale pour la C1 face à Chelsea dimanche prochain.

"C'est un moment décisif, une dernière chance, et nous devons tout donner: les supporters, le staff et nous-mêmes (les joueurs)", a lancé Morgan Gibbs-White, le premier buteur du jour, devant la caméra de Sky Sports.

Everton a tourné la page de Goodison Park, son stade depuis 1892, sous le soleil et les fumigènes, dans les cris de joie et les larmes d'émotion, avec au bout une victoire pour parachever une journée de fête.

Southampton en a fait les frais, battu 2-0 sur un doublé d'Iliman Ndiaye (6^e, 45^e+2), à jamais le dernier buteur des Toffees dans l'enceinte ancestrale, que les locaux surnomment la "Grand Old Lady".

Les "Evertonians" vont tourner le dos à plus de 130 ans d'histoire cet été pour prendre possession d'une enceinte flambant neuve à moins de cinq kilomètres à l'ouest, sur les quais de Bramley-Moore.



Promis à la démolition, Goodison Park va finalement être attribué à l'équipe féminine avec, toutefois, une baisse de la capacité d'accueil.

Une autre page d'histoire a été tournée dimanche, à Leicester, où le héros local Jamie Vardy a disputé son 500^e et dernier match, treize ans après le premier, avec un 200^e but à la clé contre Ipswich (2-0).

L'attaquant de 38 ans l'a célébré avec sa rage habituelle avant de brandir, stoïque, un poteau de corner devant la foule en délire.

Ses partenaires lui ont réservé une haie d'hon-

neur au moment de sa sortie du terrain (80^e), tandis que les supporters chantaient "Il n'y a qu'un seul Jamie Vardy".

Avec les Foxes, qu'il quittera à l'issue de la saison, il a remporté la Premier League en 2016 à la surprise générale, avec N'Golo Kanté et Riyad Mahrez notamment, et la Coupe d'Angleterre en 2021.

"Du fond du cœur, je vous remercie de nous avoir accueillis, moi et ma famille, comme si nous étions les vôtres. J'espère vous avoir rendu la pareille", a-t-il déclaré après le match aux supporters.

CAN U20 : La sélection marocaine défaite en finale par l'Afrique du Sud



La sélection marocaine des moins de 20 ans de football a dominé la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN U20), mais l'a perdue face à l'équipe sud-africaine par 1 but à 0, dimanche au Caire.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Gomolemo Kekana (70e) contre le cours du jeu, sur un long dégagement du gardien de but Fletcher Lowe.

Ce but est intervenu à un moment critique du match, alors que les Lionceaux de l'Atlas, qui semblaient avoir totalement maîtrisé la partie, étaient proches de l'ouverture du score.

Cette domination marocaine était le fruit d'une âpre bataille au milieu de terrain, que les hommes de Mohamed Ouahbi ont fini par remporter, pour priver les Sud-Africains de solutions et s'offrir les occasions les plus nettes de but.

Toutefois, malgré leurs efforts, les

Lionceaux de l'Atlas ont buté sur une équipe sud-africaine ultra défensive, qui cherchait à faire la différence sur des contre-attaques rapides.

La troisième place est revenue à la sélection nigériane, qui a battu son homologue égyptienne par 4 tirs au but à 1 (temps réglementaire 1-1).

Les quatre demi-finalistes sont qualifiés pour la phase finale du Mondial U20 qui aura lieu du 27 septembre au 19 octobre prochains au Chili.

Mohamed Ouahbi
Les joueurs ont fait de leur mieux, focus désormais sur le Mondial

Les joueurs ont fait de leur mieux pour remporter la Coupe d'Afrique des nations (CAN), a affirmé Mohamed Ouahbi, entraîneur de la sélection marocaine des moins de 20 ans de football, dimanche au Caire, ajoutant qu'il faut se focaliser sur la participation à la prochaine Coupe du monde au Chili.

L'équipe marocaine a eu plusieurs occasions de but, mais l'efficacité lui a fait défaut, a regretté Ouahbi en conférence de presse, suite à la finale perdue face à l'Afrique du Sud (1-0).

"Les joueurs sont déçus. Ils avaient à cœur de remporter le titre, mais la chance n'était pas de leur côté", a relevé Ouahbi, saluant la prestation de ses joueurs tout au long du tournoi.

La sélection marocaine regorge de joueurs prometteurs qui s'imposeront dans l'avenir, a-t-il souligné, ajoutant que l'important est de se focaliser sur les prochaines échéances.

De son côté, l'entraîneur de l'équipe sud-africaine, Raymond Mdaka, a indiqué que la partie était "très dure" devant l'équipe nationale.

Il s'est dit satisfait du rendement de ses joueurs, sauf lors du match perdu face à l'Égypte au premier tour.



Botola Pro D2

L'USYM promu en D1

L'Union Sportive Yaacoub El Mansour (USYM) a été promue en Botola Pro D1 de football pour la première fois dans son histoire après son nul blanc face au Kawkab de Marrakech (0-0), dimanche au stade Sidi Youssef Ben Ali de Marrakech pour le compte de la 30ème et dernière journée de la Botola Pro D2 "Inwi".

Ce match nul permet à l'Union Yaacoub El Mansour (51 pts) de rejoindre son adversaire du jour (1er/53 pts) en division élite.

S'agissant des matchs barrages pour la montée en D1, l'Olympique Dcheira (3è, 49 pts) croisera le fer avec la JS Soualem (14è, 25 pts), tandis que le Raja Béni Mellal (4è, 47 pts) affrontera le Hassania Agadir (13è, 29 pts).

Pour leur part, le Youssoufia de Berrechid (13è/33 pts) et le Mouloudia d'Oujda (14è, 32 pts) connaîtront leurs adversaires en barrages de maintien en D2, au terme de la 30ème et dernière journée de la division nationale amateurs.

Résultats

Voici les résultats de la 30ème et dernière journée de la Botola Pro D2 de football, disputée dimanche:

USMO-CJBG : 3-3
CAK-RAC : 1-2
SM-OCK : 4-1
KAC-WAF : 2-1
RCOZ-RBM : 2-1
OD-JSM : 1-0
CAYB-MCO : 1-0
KACM-USYM : 0-0

Classement

1-KACM : 53 pts
2-USYM : 51 pts
3-OD : 49 pts
4-RBM : 47 pts
5-JSM : 40 pts
6-WAF : 39 pts
RAC : 39 pts
8-SM : 37 pts
CAK : 37 pts
JSM : 37 pts
11-USMO : 36 pts
12-KAC : 35 pts
13-CAYB : 33 pts
14-MCO : 32 pts
15-RCOZ : 29 pts
16-OCK : 26 pts

Plus de 2.500 participants à la 9ème course aux rythmes des musiques sacrées à Fès

Plus de 2.500 athlètes, professionnels et amateurs ont pris part, samedi à Fès, à la 9ème édition de la course aux rythmes des musiques sacrées, dans une ambiance festive mêlant sport, patrimoine et cohésion sociale au cœur de la capitale spirituelle du Royaume.

Organisée par l'Association Fès-Saïss, en marge de la 28ème édition du Festival de Fès des musiques sacrées du monde, cette course de 10 km a rassemblé des coureurs venus de toutes les régions du Royaume, avec la participation de figures emblématiques du sport national.

Cette manifestation sportive a été marquée par la mobilisation des jeunes à travers les universités, les établissements scolaires et les lycées, dans une dynamique valorisant le sport comme levier de développement humain.

Dans une déclaration à la MAP, Nawal El Moutavakel, ancienne athlète et championne olympique, s'est félicitée de la tenue de cette manifestation sportive "d'envergure internationale", saluant la forte présence d'athlètes nationaux de renom.

Le champion olympique Soufiane El Bakkali a exprimé sa joie d'assister à cette édition, mettant en avant le plaisir de retrouver des amis athlètes et de voir autant d'engagement autour de la course. Il a salué l'organisation "réussie", tout en formulant le souhait de voir cet événement grandir et faire émerger de nouveaux talents.

Pour Hassan Slighoua, président de l'Association Fès-Saïss, cette 9ème édition est un franc succès au vu de la présence de champions de renom et l'impli-

cation des autorités, saluant une course populaire qui a réuni petits et grands, contribuant à promouvoir l'image de la ville de Fès.

Mustapha Akkaoui, vainqueur de la course 10 km hommes, a salué quant à lui l'excellente organisation de la course et la qualité du parcours, soulignant le niveau relevé de la compétition.

De son côté, Kaoutar Farkoussi, qui a remporté l'épreuve féminine, a qualifié la course d'intense, mettant en avant la beauté du parcours qui a permis de découvrir les monuments emblématiques de Fès, tout en saluant la forte présence du public tout au long du tracé.

L'événement a, par ailleurs, rendu un vibrant hommage aux femmes de la diaspora marocaine qui ont entrepris une marche symbolique entre Fès et Laâyoune à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Marche Verte. Ce geste fort, empreint de patriotisme, a été salué par les participants comme un symbole de fierté de la nation et d'appartenance.

Plusieurs associations sportives ont également été récompensées pour leur engagement et leur contribution au développement local, dans le cadre de la célébration du 20ème anniversaire de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH). Ces distinctions ont mis en lumière leur rôle actif dans la promotion de la jeunesse et de la pratique sportive.

Cette course de 10 km s'inscrit dans une dynamique nationale de promotion du sport comme vecteur de cohésion sociale, de développement humain et de rayonnement territorial.

Un bébé américain soigné par une thérapie génique sur-mesure

Un bébé souffrant d'une maladie rare et incurable est devenu le premier patient au monde à bénéficier d'une thérapie génique sur-mesure, a annoncé jeudi une équipe médicale américaine, une prouesse ravivant les espoirs de création de traitement d'autres pathologies.

Visage rondlet et grandes billes bleues, KJ Muldoon, aujourd'hui âgé de 9 mois, a été diagnostiqué peu après sa naissance d'un trouble très rare et grave du métabolisme dit "déficit en carbamoyl-phosphate synthétase" ou CPS1. Cette maladie est due aux mutations d'un gène codant pour une enzyme clé du fonctionnement du foie, et empêche ainsi les personnes qui en sont atteintes d'évacuer certains déchets toxiques produits par leur métabolisme.

"Quand vous cherchez sur Google ce qu'est une CPS1, vous voyez que c'est soit la mort, soit une greffe de foie", rapporte Nicole Muldoon, la mère de l'enfant, dans une vidéo de

l'hôpital pour enfants de Philadelphie, dans le nord-est des Etats-Unis, où le nourrisson a été soigné.

Face à ce grave diagnostic, l'équipe médicale leur propose de tenter l'inédit: un traitement personnalisé reposant sur l'emploi de ciseaux moléculaires (Crispr-Cas9), une technologie révolutionnaire couronnée en 2020 par le Nobel de chimie.

"Notre enfant était malade. Nous devions soit faire une greffe de foie, soit lui donner ce traitement n'ayant jamais été donné à personne auparavant (...) c'était une décision impossible", se souvient Kyle, le père du petit garçon. En dépit de leurs peurs, le couple accepte et leur bébé reçoit en février une première perfusion, suivie de deux autres. "Le traitement est vraiment conçu uniquement pour KJ, de sorte que les variantes génétiques qu'il possède lui soient adaptées. Il s'agit d'un médicament sur-mesure", explique la médecin Rebecca Ahrens-Nicklas, spécialiste en génétique



pédiatrique.

Une fois dans le foie, les ciseaux microscopiques contenus dans la solution administrée pénètrent dans le noyau des cellules et cherchent à modifier le gène en cause. Une thérapie aux résultats prometteurs, selon l'équipe médicale, qui a publié jeudi une étude sur le sujet dans la revue *New England Journal of Medicine*.

KJ supporte désormais une alimentation plus riche en protéines et a besoin de moins de médicaments, décrit-elle, tout en précisant qu'un "suivi sur le long terme est nécessaire pour évaluer la sécurité et l'efficacité du traitement".

La médecin Rebecca Ahrens-Nicklas espère que cette prouesse permettra à l'enfant de vivre "avec très peu de médicaments voire aucun" et pourra servir à d'autres. "Nous espérons qu'il sera le premier d'une longue série à bénéficier d'une méthodologie pouvant être adaptée aux besoins de chaque patient".

Recettes

Glace au café



Ingrédients :

4 jaunes d'œufs
25 cl de lait (ou bien de la crème 35% pour une glace plus veloutée)
25 cl de crème fraîche
130 g de sucre
2 cuillère(s) à soupe de café soluble ou 3 cuillère(s) à soupe de café très fort

Préparation :

Pour réaliser la glace au café :
Battre les jaunes d'œufs avec le sucre et le café.

Diluer doucement avec le lait (ou la crème...) chaud en tournant.

Faire épaissir sur feu doux sans laisser bouillir, puis laisser refroidir avant d'y mélanger la crème battue en chantilly.

Faire glacer dans votre sorbetière.

Conserver la glace au café au congélateur jusqu'au moment de servir.

Et pour d'autres délices glacés, consultez notre carte des desserts !

Le tourisme aux Etats-Unis pourrait perdre 12,5 milliards de dollars en 2025

Le secteur du tourisme aux Etats-Unis pourrait perdre 12,5 milliards de dollars en dépenses de visiteurs internationaux cette année, selon une étude du World Travel and Tourism Council (WTTC) qui regroupe les grands opérateurs du tourisme mondial.

"Les dépenses des visiteurs internationaux aux Etats-Unis devraient chuter à un peu moins de 169 milliards de dollars en 2025, contre 181 milliards de dollars en 2024", selon un communiqué du WTTC publié mercredi.

"Il s'agit d'un coup direct porté à l'économie américaine dans son ensemble", d'après l'étude.

Les Etats-Unis "sont le seul pays parmi les 184 économies analysées par le WTTC et Oxford Economics à voir les dépenses des visiteurs internationaux diminuer en 2025".

"C'est un signal d'alarme pour le gouvernement américain. La plus grande économie mondiale du voyage et du tourisme va dans la mauvaise direction, non pas par manque de demande, mais à cause d'un manque d'action. Alors que d'autres pays déroulent le tapis rouge, le gouvernement américain affiche un panneau +fermé+", déclare la PDG du WTTC Julia Simpson, citée dans le communiqué.

Selon le département du commerce des Etats-Unis, les dernières données sur les arrivées internationales pour mars 2025 révèlent une baisse nette des voyages entrants depuis plusieurs marchés clés

comme le Royaume-Uni (-15% sur un an), l'Allemagne (-28%) et la Corée du Sud (-15%).

D'autres marchés majeurs comme l'Espagne, la Colombie, l'Irlande, l'Equateur et la République dominicaine ont connu des baisses à deux chiffres comprises entre 24% et 33%, selon le communiqué.

"Comme on pouvait s'y attendre, le marché canadien se contracte, les réservations pour le début de l'été étant en baisse de plus de 20% par rapport à l'an dernier", est-il ajouté.

"Nos voisins proches, le Canada et le Mexique, ne voyagent pas", a déclaré au *New York Times* Mme Simpson, faisant

référence aux mesures de répression de l'immigration, aux droits de douane et aux déclarations à connotation politique de l'administration Trump.

"Il existe également des inquiétudes concernant les visas: la question de savoir s'ils ont le bon visa ou s'ils risquent d'être arrêtés accidentellement, ce qui a suscité une vive inquiétude", a-t-elle ajouté.

En 2024, le secteur du tourisme a contribué aux Etats-Unis à hauteur de 2.600 milliards de dollars à l'économie et soutenu plus de 20 millions d'emplois. Il a également généré plus de 585 milliards de dollars de recettes fiscales annuelles, représentant près de 7% de tous les revenus du gouvernement.

